

**IGE+XAO**

*Société Anonyme au capital de 6 089 930 euros*

*Siège social : Immeuble « Le Pythagore »*

*25-27 boulevard Victor Hugo*

*31770 COLOMIERS*

*338 514 987 RCS Toulouse*

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

## I. – Attestation de l'émetteur

---

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 48 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Colomiers, le 29 novembre 2010

ALAIN DI CRESCENZO

**PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

## II. – Comptes annuels consolidés

### A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Ecarts d'acquisition (Note 5)	822	822	807
Immobilisations incorporelles (Note 6)	218	454	670
Immobilisations corporelles (Note 7)	789	938	1 110
Impôts différés actifs (Note 17)	523	447	316
Titres mis en équivalence	882	814	743
Autres actifs non courants (Note 8)	82	75	70
Total actifs non courants	3 316	3 550	3 716
Clients et comptes rattachés (Note 9)	6 355	6 947	7 344
Créances d'impôt	957	813	724
Autres actifs courants (Note 10)	1 086	1 444	986
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 647	14 361	13 835
Total actifs courants	26 044	23 565	22 889
<b>Total actif</b>	<b>29 360</b>	<b>27 115</b>	<b>26 605</b>

  

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Capital (Note 11)	6 090	6 090	6 753
Primes liées au capital	1 911	1 911	1 911
Réserves consolidées	7 912	6 087	4 251
Ecarts de conversion	37	4	137
Résultat de l'exercice	3 000	2 740	3 298
Total des capitaux propres du Groupe	18 950	16 832	16 350
Intérêts minoritaires	56	189	217
Total Capitaux propres	19 006	17 021	16 567
Participation des salariés	362	328	327
Avantages au personnel (Note 12)	568	508	348
Dettes financières – part à long terme (Note 14)	515	398	456
Produits constatés d'avance – part à long terme	--	--	--
Impôts différés passifs (Note 17)	4	4	1
Autres passifs non courants (Notes 15)	53	--	61
Total passifs non courants	1 502	1 238	1 193
Dettes fournisseurs	1 121	1 100	826
Personnel et comptes rattachés	1 635	1 207	1 434
Produits constatés d'avance (Note 16)	4 179	4 136	3 974
Autres dettes : part à court terme	100	200	305
Dettes d'impôts	105	97	75
Taxe sur le chiffre d'affaires	1 426	1 918	1 966
Charges à payer et autres passifs courants	286	198	265
Total passif courants	8 852	8 856	8 845
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>29 360</b>	<b>27 115</b>	<b>26 605</b>

## B. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Chiffre d'affaires	21 306	21 788	21 591
Autres produits d'exploitation	518	444	582
Produits des activités ordinaires	21 824	22 233	22 173
Approvisionnements	(235)	(632)	(596)
Autres services extérieurs	(4 429)	(4 939)	(5 207)
Charges de personnel	(11 640)	(11 795)	(11 733)
Impôts et taxes	(512)	(510)	(530)
Dotations aux amortissements et provisions	(932)	(805)	(668)
Autres charges d'exploitation	(159)	(120)	(40)
Charges d'exploitation	(17 906)	(18 801)	(18 774)
Résultat opérationnel courant	3 918	3 432	3 398
Perte de valeur sur actifs non courants	--	--	(531)
Provision pour risques non récurrents	(53)	(96)	(103)
Résultat opérationnel	3 865	3 336	2 764
Coût de l'endettement financier (Note 19)	--	--	--
Produits financiers (Note 19)	234	462	1 603
Charges financières (Note 19)	(160)	(62)	(206)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	3 939	3 736	4 161
Impôts exigibles et différés (Note 17)	(1 024)	(1 079)	(945)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées	104	111	116
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 018	2 768	3 332
attribuable aux :			
porteurs de capitaux propres de la société mère	3 000	2 740	3 298
intérêts minoritaires	18	28	34
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 573 975	1 581 800	1 644 265
Résultat par action	1,92	1,74	2,03
Résultat dilué par action	1,92	1,74	2,00

### C. Etat des produits et pertes comptabilisés

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	32	(135)	126
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID	48	(51)	39
Autres	(5)	--	--
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	75	(186)	165
Résultat de la période	3 009	2 768	3 332
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	3 084	2 582	3 497
Attribuables aux :			
- porteurs de capitaux propres de la Société	3 066	2 554	3 442
- Intérêts minoritaires	18	28	55
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	3 084	2 582	3 497

### D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 juillet 07	8 664	33	4 904	13 601	173	13 774
Distribution de dividendes			(364)	(364)	(13)	(377)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		105	3 337	3 442	55	3 497
Impact retraitement sur actions propres			(343)	(343)		(343)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			7	7		7
Impacts retraitement options de rachat d'actions (IFRS2)			7	7		7
Capitaux propres au 31 juillet 08	8 664	139	7 547	16 350	217	16 567
Distribution de dividendes			(806)	(806)	(56)	(862)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(135)	2 689	2 554	28	2 582
Impact retraitement sur actions propres			1 498	1 498		1 498
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			14	14		14
Impact retraitement option de rachat d'action (IFRS2)			6	6		6
Réduction de capital par annulation d'actions	(663)		(2 121)	(2 784)		(2 784)
Capitaux propres au 31 juillet 09	8 001	4	8 827	16 832	189	17 021
Distribution de dividendes			(678)	(678)	(18)	(696)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		32	3 034	3 066	18	3 084
Impact retraitement sur actions propres			(92)	(92)	--	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			4	4	--	4
Impact du rachat des intérêts minoritaires polonais			(182)	(182)	(133)	(315)
Capitaux propres au 31 juillet 10	8 001	36	10 913	18 950	56	19 006

## E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31 juillet 20	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Flux de trésorerie générés par l'activité :			
Résultat net part du Groupe	3 000	2 740	3 298
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Part des minoritaires	18	28	34
Amortissements et provisions nettes des reprises	623	634	837
Impôts différés	(110)	(115)	(267)
QP dans le résultat des sociétés MEE	(104)	(111)	(116)
Dividendes reçus des sociétés MEE	36	40	29
Plus-value de cession nette sur titres non consolidées	--	(53)	(742)
Autres			--
Variation des actifs et passifs courants :			
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	484	346	(772)
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	343	(501)	(57)
Augmentation (diminution) des fournisseurs, des comptes de personnel et comptes rattachés	21	273	211
Augmentation (diminution) des produits constatés d'avance	43	161	242
Augmentation (diminution) des autres passifs et part à court terme des dettes à long terme	59	(359)	(484)
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>4 413</b>	<b>3 083</b>	<b>2 212</b>
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(8)	(40)	(45)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(124)	(172)	(263)
Cessions d'immobilisations corporelles	--	--	108
Acquisition des immobilisations financières *	(72)	(17)	(347)
Cessions des immobilisations financières	7	66	1 243
Trésorerie sur variation de périmètre	(315)	(15)	(20)
<b>Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement</b>	<b>(511)</b>	<b>(178)</b>	<b>676</b>
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement			
Dividendes versés	(697)	(824)	(377)
Avances reçues (Coface / OSEO)	215	145	167
Annulation d'actions propres	--	(1 299)	--
Remboursements d'emprunts	--	(22)	(120)
Autres dont avances remboursables	(191)	(191)	(96)
<b>Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement</b>	<b>(673)</b>	<b>(2 191)</b>	<b>(426)</b>
Variation de trésorerie brute	3 229	714	2 462
Incidences des variations de taux de change	57	(161)	88
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>3 286</b>	<b>553</b>	<b>2 550</b>
Trésorerie en début d'exercice	14 361	13 808	11 258
Trésorerie en fin d'exercice	17 647	14 361	13 808
Variation de trésorerie nette	3 286	553	2 550

- Impact des actions propres

## F. Notes aux états financiers consolidés

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

### Note 1. — Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, développe et vend des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur destinés à aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis (CAO électrique).

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels.

Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris (Compartiment C).

### Note 2. — Evénements significatifs de la période et événements post-clôture

#### Evénements significatifs de l'exercice

- Le 30 juillet, la société IGE S.A. a absorbé COMPODATA S.A. par Transmission Universelle de Patrimoine. En application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, cette dissolution a été effectuée sans liquidation au 30 juillet et a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société COMPODATA S.A. à la société IGE S.A. L'opération a été soumise au régime fiscal de faveur prévu par l'article 210 A du Code Général des Impôts.
- L'ex-dirigeant de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. jusqu'en octobre 2005, a soumis aux actionnaires de la société polonaise en juin 2010 une proposition de rachat portant sur 2 391 titres de la filiale polonaise (soit 21.7% du capital social). Cette transaction a été dénouée pour un montant de 315 K€ en date du 31 juillet 2010, le Groupe détenant dès lors 100% d'IGE+XAO Polska Z.o.o.
- La société COMPDATA S.A. a reçu, le 17 mai 2010, un avis de mise en recouvrement d'un montant de 63 700 euros (59 868 euros d'impôts sur les sociétés / 3 852 euros d'intérêts de retard) se rapportant à la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2007 et faisant suite à un avis de rectification daté du 31 août 2009. La rectification proposée portait essentiellement sur l'éligibilité des dépenses de la société COMPODATA S.A. au titre du Crédit Impôt Recherche. Dans l'attente d'une contre-expertise du Ministère, la société a formulé auprès de l'administration une réclamation contentieuse ainsi qu'une demande de sursis de paiement. Une garantie bancaire a été mise en place fin juin 2010 à hauteur du montant des droits contestés soit 59 868 euros. Cette garantie bancaire a été reprise par IGE S.A. à compter du 31 juillet 2010.

#### Evénements importants survenus depuis la date de clôture

- Néant

### Note 3. — Principes comptables et base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 juillet 2010 ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 octobre 2010 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

Le périmètre de consolidation de la Société (voir note « Périmètre de consolidation ») comprend les comptes de la société IGE+XAO S.A. et de ses filiales. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. partage conjointement le pouvoir de

diriger les politiques financières et opérationnelles et qu'elle utilise ses propres actifs dans la réalisation conjointe des activités de la filiale. Les entreprises associées au sein desquelles IGE+XAO exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus et lorsque la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa participation. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, les opérations intra-groupe sont éliminées.

Estimations de la Direction du Groupe – L'établissement des comptes consolidés exige que la direction du Groupe fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les résultats réels de ces transactions pourront être différents de ceux issus des estimations de la direction du Groupe.

Les estimations retenues ont notamment porté sur les flux de trésorerie futurs des UGT du Groupe. Les incidences sur les comptes sont présentées en notes 5 et 6.

Evaluation pour l'établissement des comptes consolidés – Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs conformément aux normes IFRS. Les catégories concernées sont décrites dans les normes suivantes.

Conversion des comptes exprimés en devises – La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Constatation du chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes :

- des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu,
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

La comptabilisation du chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs a lieu lorsque le Groupe reçoit un avis de livraison au client final et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend les honoraires de conseil et de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.



Contrats de location financement – Les contrats de location financement sont comptabilisés au bilan quand la substance économique du contrat correspond à un transfert des risques et avantages attachés à la propriété du bien au regard de l'IAS 17.

Immobilisations corporelles et incorporelles – Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations incorporelles et corporelles, soit annuellement, ou lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués en cours d'exercice, sur les immobilisations incorporelles et corporelles, notamment lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

Pour ce faire, on se réfère à la notion d'Unité génératrice de trésorerie (UGT), soit le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ainsi, lorsqu'un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs et que sa valeur ne peut pas être estimée à un montant proche de sa juste valeur nette (ou valeur de marché), il est affecté à une UGT. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation.

Après analyse, IGE+XAO a identifié que les UGT correspondaient au sein de son Groupe aux entités économiques et juridiques constituées par ses filiales ou, lorsque cela se justifie, par des regroupements de filiales.

Ecart d'acquisition – L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation après affectation à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

Frais de recherche et de développement – Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité.

Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui ont été immobilisées.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période.

Autres immobilisations incorporelles – Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des marques et à des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

Immobilisations corporelles - Les immobilisations corporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions).

Autres actifs non courants – Les autres actifs non courants comprennent principalement les titres de participation non consolidés, les autres immobilisations financières ainsi que les avances remboursables à recevoir.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation (durable et significative) de l'actif financier, une provision pour dépréciation irréversible est constatée par le résultat, la reprise de cette provision par le résultat n'intervenant qu'au moment de la cession des titres.

A la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Provisions pour dépréciation des comptes clients – La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie – Placements à court terme – Le poste Trésorerie et Equivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements très liquides.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Instruments financiers – L'objectif de la nouvelle norme comptable IFRS7 portant sur les instruments financiers est de permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers utilisés par la société au regard de sa situation et de sa performance financières ainsi que la nature et les risques découlant des instruments financiers. L'application de cette norme n'a pas à ce jour d'impact significatif sur les états financiers consolidés, la Société n'utilisant pas d'instruments composés, de produits dérivés ou de couverture, ne recourant pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de décomptabilisation.

Actions propres – Les actions IGE+XAO auto-détenues sont portées en déduction des capitaux propres.

Résultat par action – Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages au personnel – En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et qu'aucune provision complémentaire n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au dessus des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle est la méthode dite des unités de crédits projetés (« Projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit de prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.
- Les écarts actuariels sont imputés sur les capitaux propres au sein des « Produits et Charges comptabilisés directement dans les Capitaux Propres ».

Provisions – Une provision est comptabilisée au passif du bilan lorsqu’une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d’un évènement passé est constatée et qu’une sortie de ressources sera nécessaire à terme pour répondre à cette obligation.

Options de rachat d’actions – Les options de rachat d’actions IGE+XAO qui sont accordées aux salariés du Groupe sont comptabilisées en charge à la juste valeur des options déterminées à la date d’attribution. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat sur la période de service nécessaire à l’acquisition des droits par les salariés. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des options est déterminée sur la base d’un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marché d’options et repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l’action IGE+XAO, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes qui ont été déterminées par la Direction.

Impôts – Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et des passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d’imposition sont inscrits dans le résultat de l’exercice au cours duquel le changement de taux est décidé ou dans les capitaux propres lorsqu’ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Des actifs d’impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu’ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d’impôts ne sont pas actualisés.

Note 4. — Application des normes IFRS, d’amendements de normes et d’interprétations d’application obligatoire sur l’exercice

Nouvelles normes et interprétations applicables à partir du 1<sup>er</sup> Aout 2009

Applications de normes, d’amendements de normes et d’interprétations d’application obligatoire sur l’exercice :

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » : Le Groupe a déjà appliqué par anticipation la norme IAS 1 révisée dans le cadre de l’établissement des ses comptes annuels consolidés au 30 juin 2009.
- IFRS 3 révisée « Regroupement d’entreprises »
- IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés ou individuels »
- IFRS 8 « secteurs opérationnels » ; l’impact de l’application de cette norme est détaillé ci-après (note 14).
- Amendement à IAS 39 « Eléments éligibles à la couverture »
- Amendement à IAS 39 et à IFRIC 9 « Dérivés incorporés »
- Amendement IAS 23 « coûts d’emprunt » : l’entité n’a pas acquis d’actifs qualifiés durant l’exercice 2009-2010
- Amendement à IAS 32 et à IAS 1 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d’une liquidation »
- Amendement à IFRS 2 « Conditions d’acquisitions et annulations »
- Amendement à IFRS 7 et à IFRS 4 « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers »
- Améliorations des IFRSs 2006 – 2008
- IFRIC 13 « Programmes de fidélité clients »
- IFRIC 14 « Avantages au personnel : actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum » ;
- IFRIC 16 « Couverture d’un investissement net dans une activité à l’étranger » ;

L’application de ces normes, amendements et interprétations n’a pas eu d’incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne :

- Amendement à IAS 32 « classement des émissions de droits »
- Amendement à IFRS 2 « transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »
- Modification de l'amendement d'IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement des actifs financiers – Date d'entrée en vigueur et transition »
- Amendement IFRS 1 « Exemptions additionnelles »
- Amendement IFRS 1 « Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants »
- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires » ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients » ;
- Améliorations des IFRSs 2007 – 2009 ;

Dans une première analyse, ces modifications ne concernent pas le Groupe ou n'auront pas d'impact significatif.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB, non encore adoptées par l'Union européenne :

- IFRS 9 « Instruments financiers »
- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »
- Amendement IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »
- Améliorations des IFRSs 2008-2010.

Les effets de ces normes, interprétations et amendements sont en cours d'analyse.

#### Note 5. — Ecart d'acquisition

Ils s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	Compodata	IGE+XAO Suisse	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 07	68	202	231	359	145	18	1 023
Acquisitions	--	--	--	20	--	--	20
Cessions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	(91)	--	--	(145)	--	(236)
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 08	68	111	231	379	--	18	807
Acquisitions	--	--	--	15	--	--	15
Cessions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 09	68	111	231	394	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 10	68	111	231	394	--	18	822

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués en cours d'exercice, sur les immobilisations incorporelles et corporelles, notamment lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation après prise en compte des flux sur investissements.

#### Note 6. — Immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 juillet 2010 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Logiciels	Licences, marques	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2007	420	584	52	74	14	1 144
Acquisitions	--	--	13	33	--	46
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--	--
Reprise de la période	19	--	--	--	--	19
Dotation de la période	--	(194)	(22)	(23)	(7)	(246)
Dépréciation de la période	(295)	--	--	--	--	(295)
Effet de conversion	--	--	--	2	--	2
Valeurs nettes au 31 juillet 2008	144	390	43	86	7	670
Acquisitions	--	--	28	12	--	40
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--	--
Dotation de la période	--	(195)	(25)	(29)	(2)	(251)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	(5)	--	(5)
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	144	195	46	64	5	454
Acquisitions	--	--	3	4	--	7
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	(13)	--	(13)
Reprise de la période	--	--	--	13	--	13
Dotation de la période	--	(195)	(21)	(13)	(3)	(233)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	(11)	--	--	1	--	(10)
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	132	--	28	56	2	218

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués en cours d'exercice, sur les immobilisations incorporelles et corporelles, notamment lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation. La période couverte par les projections de flux de trésorerie est comprise entre 3 et 5 ans. Le taux de croissance utilisé au-delà de la période couverte par le budget est de 3% à 5%. Le taux d'actualisation retenu au 31 juillet 2010 s'élève à 4,50% (3,92% au 31 juillet 2009).

Au 31 juillet 2008, la baisse de l'activité sur les filiales de l'Europe du Nord a conduit à s'interroger sur la valeur des actifs rattachés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) correspondante. L'analyse a conduit à la constatation d'une dépréciation (295K€). Le montant ainsi entièrement déprécié a été annulé. Au 31 juillet 2010, compte tenu de l'évolution du Groupe, cette UGT constituée par un regroupement de société n'a plus de réalité économique.

Note 7. — Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2010 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2007	362	228	641	1 231
Acquisitions	--	128	146	274
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions, nettes	--	(13)	(72)	(85)
Dotation de la période	(19)	(114)	(198)	(331)
Effet de conversion	8	9	4	21
Valeurs nettes au 31 juillet 2008	351	238	521	1 110
Acquisitions	8	80	84	172
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions, nettes	--	(4)	(1)	(5)
Dotation de la période	(20)	(102)	(183)	(305)
Effet de conversion	(12)	(17)	(5)	(34)
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	327	195	416	938
Acquisitions	4	41	74	119
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions, nettes	--	(72)	(133)	(205)
Dotation de la période	(19)	(67)	(163)	(249)
Reprise de la période	--	72	109	181
Reclassements	--	(31)	31	--
Effet de conversion	2	3	--	5
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	314	141	334	789

Note 8. — Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Participation et avances Anyware Technologies	Dépôts et cautionnements	Avances remboursables – à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2007	110	84	296	490
Acquisitions	--	14	--	14
Remboursement	(110)	(28)	(296)	(434)
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2008	--	70	--	70
Acquisitions	--	5	--	--
Remboursement	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	--	75	--	75
Acquisitions	--	7	--	7
Remboursement	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	--	82	--	82

## Note 9. — Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Clients et comptes rattachés bruts	6 801	7 285	7 632
Dépréciation des créances Clients	(446)	(338)	(288)
Clients et comptes rattachés nets	6 355	6 947	7 344

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période:

	(en milliers d'euros)
Provision au 31 juillet 2009	338
Dotations de la période	255
Reprises utilisées en cours de période	(133)
Reprises non utilisées en cours de période	(13)
Variation de change	(1)
Provision au 31 juillet 2010	446

## Note 10.— Créance d'Impôt sur les sociétés

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit :

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche 2009/2010 se trouve comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat pour un montant de 557 K€.

La créance de CIR au 31 juillet 2010 correspond aux montants suivants :

- CIR 2009 : 339 K€
- CIR 2010 (7 mois) : 218 K€

Le solde correspond à de la créance d'impôt sur les sociétés françaises.

## Note 11.— Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Stock et en-cours	131	141	130
Avances et acomptes	15	9	10
Créances sociales	16	8	11
Créances fiscales	353	332	216
Charges constatées d'avance	312	331	390
Autres	259	623	229
Total	1 086	1 444	986

## Note 12. — Capital social, réserve légale et résultat par action

### Capital social

Dans sa séance du 27 juillet 2009, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2009, a décidé de réduire, à compter du 31 juillet 2009, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 172 200 actions représentant 9,8% du capital social. Le nombre de titres composant le capital social est depuis de 1 581 800 actions d'une valeur nominale de 3,85 euros chacune.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève respectivement à 167 K€ au 31 juillet 2010, 75 K€ au 31 juillet 2009 et 1 573 K€ au 31 juillet 2008. Au cours de ces exercices, les variations proviennent de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions, des mouvements au

sein du contrat de liquidité, de l'exercice d'options de rachat d'actions par les salariés et de l'annulation de titres en 2008/2009.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 juillet 2010 s'élève à 7 825 actions IGE+XAO.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prêche attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

### Réserve légale

Conformément à la législation française, les bénéfices nets des sociétés françaises sont, le cas échéant, affectés à raison de 5% l'an à la réserve légale jusqu'à ce que le montant de cette dernière atteigne 10% du montant du capital social. La réserve légale n'est distribuable que lors de la liquidation desdites sociétés.

### Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	3 000	2 740	3 298
Nombre moyen pondéré d'actions (en euros par action)	1 581 800	1 581 800	1 754 000
Résultat net par action	1,91	1,73	1,88
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres (en euros par action)	1 573 975	1 578 182	1 644 265
Résultat net de base par action	1,91	1,74	2,03
Résultat dilué par action	1,91	1,74	2,00

### Note 13.— Avantages au personnel

#### Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite des sociétés françaises (35% des effectifs du Groupe – 562 K€) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,50% (3,92% en 2008/2009)
- Taux de progression des salaires : 3% (3 et 5% en 2008/2009)
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : de 9% (9% en 2008/2009)

Analyse de la dette actuarielle en milliers d'euros	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Dette actuarielle en début de période :	502	344	329
Coût normal	55	19	42
Intérêts sur la dette actuarielle	21	39	20
Amortissement du coût des services passés	12	12	12
Pertes et gains actuariels générés	(28)	88	(59)
Dette actuarielle en fin de période	562	502	344

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (25% des effectifs du Groupe – 6 K€) ont également été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,92%
- Taux de progression des salaires : 6%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : 10%

Un nouveau barème Syntec de détermination du nombre de mois de salaire au titre de l'indemnité a été introduit en 2004 dans le calcul des indemnités de départ en retraite. L'impact de ce changement de barème est une modification de régime conduisant à une augmentation de la dette actuarielle de



96 000 € qui, conformément à la norme IAS19, est reconnue par le résultat annuellement sur la durée résiduelle espérée moyenne d'activité qui est de 8 ans. Ainsi, au 31 juillet 2010, le montant non encore comptabilisé à ce titre s'élève à 24 000 euros.

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante : 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration qui les a attribuées.

La première partie du plan a expiré en juin 2009 après l'exercice de l'ensemble des options par les salariés présents (7 536 options). La deuxième attribution se présente comme suit :

Caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions	2 <sup>ème</sup> attribution
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'Administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3 008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48 euros
Evaluation des avantages par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués	9,33 euros

Les justes valeurs des options attribuées en 2005 ont été déterminées au moyen d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes du marché d'options prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que les hypothèses suivantes :

- Taux de volatilité : 28,81 et 29,65
- Taux d'actualisation sans risque : 3,28 % et 2,82%
- Cours de référence : 10 euros et 28 euros

Note 14.— Eventualités

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 juillet 2010 sous forme de provision.

Note 15.— Dettes financières – Part à long terme

Elles correspondent à des avances remboursables dont l'échéance est à moins de 5 ans :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Avances remboursables	515	398	456
Total	515	398	456

Note 16.— Les autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Provision pour litiges	53	--	61
Autres	--	--	--
Total	53	--	61

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	
Provision au 31 juillet 2007	27
Dotations	53
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	(18)
Variation de change	(1)
Provision au 31 juillet 2008	61
Dotations	--
Reprises utilisées	(53)
Reprises non utilisées	(8)
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2009	--
Dotations	53
Reprises utilisées	--
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2010	53

Note 17.— Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 4,2 M€ au 31 juillet 2010, 4,1 M€ au 31 juillet 2009 et 4,0 M€ en juillet 2008. Ils correspondent notamment à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires ou des travaux engagés non terminés, facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur moins de 12 mois après les dates de clôture.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Note 18.— Impôts

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2010 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	913	111
Total	913	111

Charges d'impôts		en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *		3 382
Charge d'impôt théorique		1 165
Charge d'impôt réelle*		1 024
Ecart sur l'impôt		141
Différence de taux d'imposition		104
Pertes non couvertes par des IDA		83
Autres différences permanentes		(46)
Total		141

\* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2009 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 194	(115)
Total	1 194	(115)

Charges d'impôts		en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *		3 267
Charge d'impôt théorique		1 124
Charge d'impôt réelle		1 079
Ecart sur l'impôt		45
Différence de taux d'imposition		74
Déduction de la plus-value nette sur cession de titres		18
Pertes non couvertes par des IDA		(45)
Autres différences permanentes		(2)
Total		45

\* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2008 à 945 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 212	(267)
Total	1 212	(267)

Charges d'impôts	
	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	3 542
Charge d'impôt théorique	1 220
Charge d'impôt réelle	945
Ecart sur l'impôt	275
Différence de taux d'imposition	(8)
Déduction de la plus-value nette sur cession de titres	377
Pertes non couvertes par des IDA	(15)
Impact des dépréciations sur actifs non courants	(66)
Autres différences permanentes	(13)
Total	275

\* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

Le Groupe fiscal français se compose des sociétés suivantes :

- IGE+XAO, SA
- IGE, SA
- Mayridis Voyages, SARL

#### Impôts différés

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2010 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	362	34,43%	125
Relations clients contractuelles	112	34,43%	(39)
Provision retraite	562	34,43%	194
Pertes (ID actifs sur pertes)	363	34,43%	125
Autres décalages social / fiscal France			89
Autres décalages social / fiscal Etranger			29
Total			523

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2009 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	328	34,43%	113
Frais de recherche et développement	195	34,43%	(67)
Relations clients contractuelles	112	34,43%	(38)
Provision retraite	502	34,43%	172
Pertes (ID actifs sur pertes)	412	34,43%	142
Autres décalages social / fiscal France	/////	34,43%	66
Autres décalages social / fiscal Etranger	/////	////////	56
Total	/////	////////	444

## Note 19.— Instruments financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

En milliers d'euros	31 juillet 2010		31 juillet 2009		31 juillet 2008	
	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	6 355	6 355	6 947	6 947	7 344	7 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 647	17 647	14 361	14 361	13 835	13 835
Avances remboursables	515	515	306	306	456	456
Dettes fournisseurs	1 121	1 121	1 100	1 100	826	826

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

### Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

### Créances clients échues et non dépréciées

Les créances clients échues et non dépréciées se présentent ainsi au 31 juillet 2010 :

Créances clients en milliers d'euros et en TTC	31 juillet 2010
Créances non échues	4 753
Créances échues et non dépréciées < 30j	1 018
Créances échues et non dépréciées > 30j	541
Créances échues et dépréciées	489
Total	6 801

### Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

### Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans une société sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la Norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en capitaux propres. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

## Note 20.— Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur

d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés françaises	22 214	23 370	23 038
Flux internes	Sociétés françaises	(6 165)	(6 537)	(7 121)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	16 049	16 833	15 917
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés étrangères	9 127	8 911	9 175
Flux internes	Sociétés étrangères	(3 870)	(3 956)	(3 501)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	5 257	4 955	5 674
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	21 306	21 788	21 591
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés françaises	2 892	2 868	3 435
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés étrangères	1 026	564	(37)
Résultat opérationnel courant contributif*	Groupe	3 918	3 432	3 398

\*avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	1 423	1 756	1 482
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	1 808	1 872	2 234
Flux internes			(78)	(78)
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	3 231	3 550	3 638

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Investissements	Sociétés françaises	75	121	646
Investissements	Sociétés étrangères	53	91	32
Investissements		128	212	678
Dotations aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	562	490	652
Dotations aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	114	144	185
Pertes de valeur sur actifs non courants	Sociétés étrangères	--	--	121
Dotations aux amortissements		676	634	958

Note 21. — Produits et charges financiers – Risques

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets en milliers d'euros	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Coût de l'endettement financier net		--	--
Résultat net de change	42	30	(97)
Produits nets sur cession de VMP	46	248	334
Plus-value de cession sur titres	--	54	1 135
Autres produits financiers	30	95	82
Autres charges financières	(44)	(27)	(57)
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>400</b>	<b>1 397</b>

Les autres produits et charges financiers comprennent au 31 juillet 2008 la plus-value réalisée lors de la cession des titres Anyware Technologies et au 31 juillet 2009 un complément de prix sur cession des mêmes titres (note 2).

Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères.

Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro. La position du Groupe au 31 juillet 2010 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	4 709	1 230	3 933	314	1 392	34 939
Total des dettes et provisions	1 182	35	467	262	830	9 190
Position nette avant gestion	3 527	1 195	3 466	52	562	25 749
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	3 527	1 195	3 466	52	562	25 749
Taux clôture	0,2495	0,5113	0,1342	0,5248	0,0898	0,0004
Position nette globale en €	880	615	465	27	50	9
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	25	13	35	1	6	258

En milliers	Remimbi				
	Dollar américain USD	Yuan chinois RMB	Franc suisse CHF	Dollar Canadien CAD	Livre Sterling GBP
Total Actif	122	286	222	209	64
Total des dettes et provisions	63	43	58	206	26
Position nette avant gestion	59	243	164	3	38
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	59	243	164	3	38
Taux clôture	0,7676	0,1133	0,7385	0,7433	1,1977
Position nette globale en €	45	28	121	2	46
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	2	2	0	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures le cas échéant.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

#### Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2010, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

#### Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

#### Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2010, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 0,3 % du chiffre d'affaires de l'exercice.

#### Risque de liquidité

Le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2010, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle. Ce niveau de trésorerie permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.



Note 22. — Société mise en équivalence

Les principales données se rapportant à la filiale danoise mise en équivalence se présentent comme suit :

Société mise en équivalence en milliers d'euros	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
% de détention IGE+XAO	49%	49%	49%
Total actif	1 353		
Chiffre d'affaires			
Résultat net	--		

Note 23.— Engagement hors bilan

Ils s'analysent comme suit :

Engagements donnés En milliers d'euros	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Caution Mayridis	121	--	121
Total			

Formation

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 749 heures. Sur ce volume, 147 heures ont été consommées sur la période.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société (circularisation de tiers, suivi juridique,...).

La présentation qui en est faite dans les annexes d'IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 24.— Rémunérations et avantages reçus par les organes de direction et d'administration

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2009/2010

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	288 535	86 340	28 067	3 300*		406 242	98 082

Pour l'exercice 2008/2009

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	272 730	84 500	24 225	3 000*	--	384 455	73 091

\* Jetons de présence versés aux administrateurs non salariés

La partie variable de la rémunération des est liée à leur activité propre, à la rentabilité atteint par le Groupe et à l'approbation effective des comptes..

Monsieur Charles Baudron, administrateur de la Société IGE+XAO, a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société IGE+XAO S.A. en mars 2009 ; il est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion et est exclusivement rémunéré à ce titre (partie fixe et variable). Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; titulaire d'un contrat de travail depuis le 1<sup>er</sup> août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social, il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable).

Il est rappelé que, suite à l'article 17 de la loi du 21 août 2007 relatif aux rémunérations et avantages dus en raison de la cessation ou du changement de fonction, aux recommandations MEDEF et AMF, la mise en conformité de la rémunération du Président avec ces dispositions a été soumise au vote l'assemblée en date du 31 janvier 2009. Les résolutions portant sur cette question ont été rejetées. En conséquence, le conseil d'administration dans sa séance du 18 décembre 2009 et sur rapport du comité de rémunération, a décidé de maintenir la situation sociale du Président du Conseil d'Administration en l'état, à savoir :

- Suspension du contrat de travail ;
- Rémunération au titre du mandat social.

Il est rappelé, en tant que de besoin, qu'en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes.

#### Note 25.— Effectif moyen (ETP)

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
France	116	127	126
Etranger	213	220	213
	329	347	339

Note 26.— Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 juillet 2010 :

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (en monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode (1)
<b><u>In France</u></b>							
IGE+XAO France	SA	338 514 987	6 089 930 €	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers (31)	99,1 %	99,1 %	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	418 236 261	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9%	IG
Compodata	SA	393 627 062	45 000 €	Chatillon (91)	100,0 %	100,0 %	IG
EHMS	SAS	492 213 384	600 000 €	Colomiers (31)	50%	50%	IP
S2E	SAS	494 083 496	60 000 €	Colomiers (31)	49,9%	49,9%	IP
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	222 650 €	Toulouse (31)	99,9 %	99,9%	IG
<b><u>In the other countries</u></b>							
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100,0 %	100 %	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	99,0 %	99,0 %	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Sheffield (Angleterre)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Boucherville (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 141 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE + XAO Allemagne*	GmbH	--	25 000 €	Rastatt (Allemagne)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO USA	Inc	--	10 USD	Dallas-Fort Worth (USA)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	--	20 000 CHF	Nidau (Suisse)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	--	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	--	400 000 DH	Casablanca (Maroc)	100,0%	100,0%	IG
IGE+XAO Tunisie	SARL	--	20 000 DT	Tunis (Tunisie)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Madagascar	SARL	--	50 000 000 AR	Antananarivo (Madagascar)			
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49,0 %	49,0 %	MEE

\* IGE + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

\*\* IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

(1) IG : Intégration Globale

(2) MEE : Mise en équivalence

Les principales évolutions dans le périmètre de consolidation depuis le 1<sup>er</sup> août 2009 sont les suivantes :

- Rachat des intérêts minoritaires (21,7%) sur la filiale polonaise au 31 juillet 2010 ;
- Transmission universelle de Patrimoine (TUP) de la société Compodata SA à la société IGE SA au 30 juillet 2010.

Note 27.— Regroupement d'entreprises

Au cours de l'exercice 2009/10, IGE+XAO a acquis les intérêts minoritaires de la société polonaise (21,7%).

Note 28.— Principales transactions entre les parties liées

L'actionnariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2010 :

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre		% Capital	% de droits De vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double	D'actions	De droits de vote		
IRDI	--	326 594	326 594	653 188	20,65%	27,21%
Di Crescenzo Alain	3 304	164 371	167 675	332 046	10,60%	13,83%
Baudron Charles	--	140 000	140 000	280 000	8,85%	11,67%
Grèzes Robert	--	44 148	44 148	98 154	2,79%	3,68%
ICSO'1	--	82 673	82 673	165 346	5,23%	6,89%
Pierre Revel- Mouroz	--	1	1	2	0,00%	0,00%
CAAM INNOVATION 3	--	49 806	49 806	99 612	3,15%	4,15%
ACTIONS INNOVATION 2003 FCPI	--	5 967	5 967	11 934	0,38%	0,50%
CEA INNOVATION DT 1	5 363	--	5 363	5 363	0,34%	0,22%
UNI INNOVATION 3	--	5 899	5 899	11 798	0,37%	0,49%
Autres personnes au nominatif	2 162	5 138	7 667	12 438	0,46%	0,52%
	10 829	824 597	835 426	1 660 023	52,81%	69,16%
IGE+XAO (actions propre)	7 825	--	7 825	--	0,49%	0,00%
Nominatifs	18 654	824 597	843 251	1 660 023	53,31%	69,21%
Au porteur	738 549	0	738 549	738 549	46,69%	30,79%
Total	757 203	824 597	1 581 800	2 398 572	100,00%	100,00%

L'actionariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2009 :

Actionariat	Nombre d'actions		Nombre	Nombre	% Capital	% de droits DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE	D' ACTIONS	DE DROITS DE VOTE		
IRDI		326 594	326 594	653 188	20,65%	27,05%
Di Crescenzo Alain	3 304	164 371	167 675	332 046	10,60%	13,75%
Baudron Charles		155 144	155 144	310 288	9,81%	12,85%
Grèzes Robert		49 077	49 077	98 154	3,10%	4,06%
ICSO'1	--	82 673	82 673	165 346	5,23%	6,85%
Pierre Revel-Mouroz	0	1	1	2	0,00%	0,00%
CAAM INNOVATION 3 ACTIONS INNOVATION 2003 FCPI	49806	--	49 806	49 806	3,15%	2,06%
UNI INNOVATION 3	5966	--	5 966	5 966	0,38%	0,25%
Autres personnes au nominatif	5899	--	5 899	5 899	0,37%	0,24%
	2 162	5 505	7 667	13 172	0,48%	0,55%
	67 137	783 365	850 502	1 633 867	53,77%	67,66%
IGE+XAO (ACTIONS PROPRE)	3 618	--	3 618	--	0,23%	0,00%
NOMINATIFS	70 755	783 365	854 120	1 633 867	54,00%	67,66%
Au porteur	727 680	--	727 680	793 990	46,00%	32,88%
Total	798 435	783 365	1 581 800	2 414 837	100,00%	100,00%

Il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les Administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

La société Mayridis peut réaliser des prestations d'agence de voyages avec toute personne des entreprises du Groupe ou extérieures au Groupe aux conditions commerciales pratiquées avec des parties non liées. Le montant de ces transactions reste non significatif.

### III. Comptes sociaux au 31 juillet 2010

#### A. – Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Immobilisations incorporelles nettes	7	19
Immobilisations corporelles nettes	37	83
Immobilisations financières nettes	9 046	8 868
Actif immobilisé	9 090	8 969
Stocks et en-cours	32	38
Clients et comptes rattachés	313	280
Autres créances	1 551	2 217
Charges constatées d'avance	89	145
Valeurs mobilières de placement	5 197	115
Disponibilités	1 013	3 921
Actif circulant	8 195	6 716
Ecart de conversion actif	--	7
<b>Total actif</b>	<b>17 285</b>	<b>15 693</b>
Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Capital	6 090	6 090
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve I égale	609	574
Autres réserves	5 352	3 629
Report à nouveau	200	196
Résultat de l'exercice	2 032	2 438
Capitaux propres	16 193	14 837
Provisions pour risques et charges	23	30
Emprunts et dettes financières	373	298
Dettes en compte courant	6	5
Fournisseurs et comptes rattachés	247	202
Dettes fiscales et sociales	391	303
Autres dettes	1	4
Dettes	1 018	813
Ecart de conversion passif	50	13
<b>Total passif</b>	<b>17 285</b>	<b>15 693</b>

## B. Compte de résultat social

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Chiffre d'affaires net France et export	2 399	2 457
Autres produits d'exploitation	23	22
Produits d'exploitation	2 422	2 479
Autres services extérieurs	(1 075)	(1240)
Charges de personnel	(1 222)	(1 135)
Impôts et taxes	(84)	(58)
Dotations aux amortissements et provisions	(37)	(42)
Autres charges d'exploitation	(4)	(5)
Charges d'exploitation	(2 422)	(2 479)
Résultat d'exploitation	--	--
Résultat financier	2 032	2 537
Résultat exceptionnel	(2)	53
Impôts sur les résultats	44	(109)
Participation	(42)	(43)
Résultat net	2 032	2 438

## C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 07	6 753	1 911	335	3 941	104	13 044
Distribution de dividendes				(386)	21	(365)
Affectation à la réserve légale			73	(73)		--
Résultat de la période				3 310		3 310
Capitaux propres au 31 juillet 08	6 753	1 911	408	6 793	125	15 990
Distribution de dividendes				(877)	71	(806)
Affectation à la réserve légale			166	(166)		--
Résultat de la période				2 438		2 438
Réduction capital	(663)			(2 121)		(2 784)
Capitaux propres au 31 juillet 09	6 090	1 911	574	6 066	196	14 837
Distribution de dividendes				(680)	4	(676)
Affectation à la réserve légale			35	(35)		--
Résultat de la période				2 032		2 032
Réduction capital						--
Capitaux propres au 31 juillet 10	6 090	1 911	609	7383	200	16 193

## D. Tableau de financement

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Flux de trésorerie générés par l'activité :	2 032	2 438	3 310
Résultat net			
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions	37	188	280
Reprises	(66)	(148)	(966)
Plus-value de cession nette sur titres non consolidés	(2)	(53)	(830)
Variation des actifs et passifs courants :			
(Augmentation) diminution des stocks	6	2	(36)
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	(25)	(91)	227
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation	134	(90)	70
(Augmentation) diminution des créances hors exploitation	659	(695)	(269)
Augmentation (diminution) des dettes hors exploitation	(3)	3	35
Charges et produits d'exploitation et autres	100	82	(60)
Flux net de trésorerie générés par l'activité	2 873	1 636	1 760
Acquisition d'immobilisations incorporelles			--
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2)	(2)	(16)
Cessions d'immobilisations corporelles	24		27
Acquisition des immobilisations financières	(338)	--	(594)
Cessions des immobilisations financières	534	54	1 276
Trésorerie sur variation de périmètre	(315)	(36)	(20)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(97)	16	673
Dividendes versés	(676)	(806)	(364)
Avances reçues (Coface)	74	133	165
Annulation d'actions propres		(1 403)	
Remboursements d'emprunts		--	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(601)	(2 076)	(199)
Variation de trésorerie brute	2 173	(424)	2 235
Incidences des variations de taux de change			
Augmentation (diminution) de la trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	4 037	4 461	2 226
Trésorerie en fin d'exercice	6 210	4 037	4 461
Variation de trésorerie nette	2 173	(424)	2 235



## **E. Notes annexes aux comptes sociaux**

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Note 1. — Présentation de l'activité de l'entreprise

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 2. — Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2010 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 032 432 €. La réserve légale étant égale à 10% du capital social, le bénéfice disponible s'élève à 2 032 432 €.

Il est ensuite proposé la distribution d'une somme globale de 743 446 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende de 47 centimes d'euro par action contre 43 et 50 centimes d'euro respectivement en 2009/2008 et 2008/2007.

Le solde d'un montant de 1 288 986 € sera porté en « Autres réserves ».

Note 3. — Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture

### Evénements significatifs de l'exercice

- Le 30 juillet, la société IGE S.A. a absorbé COMPODATA S.A. par Transmission Universelle de Patrimoine. En application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, cette dissolution a été effectuée sans liquidation au 30 juillet et a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société COMPODATA S.A. à la société IGE S.A. L'opération a été soumise au régime fiscal de faveur prévu par l'article 210 A du Code Général des Impôts.
- L'ex-dirigeant de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. jusqu'en octobre 2005, a soumis aux actionnaires de la société polonaise en juin 2010 une proposition de rachat portant sur 2 391 titres de la filiale polonaise (soit 21.7% du capital social). Cette transaction a été dénouée pour un montant de 315 K€ en date du 31 juillet 2010, le Groupe détenant dès lors 100% d'IGE+XAO Polska Z.o.o.
- Dans la continuité des mesures prises en 2009, IGE+XAO S.A. a décidé en juin 2010 d'accorder à sa filiale canadienne, un abandon partiel des avances en compte-courant consenties en 2000 et 200. Cette transaction a porté sur 325 000 CAD.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture : non significatif

Note 4. — Principes comptables

### Changement de méthode comptable

Néant.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes annuels, ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers.

Les principes comptables appliqués par la Société sont essentiellement les suivants :

#### Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

#### Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et en particulier après analyse conjointe de l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats dégagés et prévus et de la situation nette de la société concernée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

#### Actions propres enregistrées en titres immobilisés

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

#### Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de

placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins value latente.

#### Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1<sup>er</sup> avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

#### Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

#### Note 5. — Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/09	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/10
Frais d'établissement, de recherche et développement	59	--	--	59
Autres immobilisations incorporelles	137	--	--	137
Valeurs brutes	196	--	--	196

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/09	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/10
Frais d'établissement, de recherche et développement	(40)	(12)	--	(52)
Autres immobilisations incorporelles	(137)	--	--	(137)
Amortissements	(177)	(12)	--	(189)
Valeurs nettes	19	--	--	7

#### Note 6. — Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/09	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/10
Installations techniques, matériel et outillage	13	--	--	13
Installations générales, aménagements divers	115	--	--	115
Matériel de transport	50	2	(50)	3
Matériel divers	96	--	(2)	94
Valeurs brutes	275	2	(52)	225

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/09	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/10
Installations techniques, matériel et outillage	(13)			(13)
Installations générales, aménagements divers	(93)	(10)		(103)
Matériel de transport	(20)	(8)	28	(0)
Matériel divers	(66)	(7)	2	(71)
Amortissements	(192)	(25)	30	(188)
Valeurs nettes	83	--	--	37

#### Note 7. — Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN MILLIERS D'EUROS	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	12	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	--	--	--	--	--
TOTAL	12	-			
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage		--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	10	--	--	--	--
Matériel de transport	8	--	--	--	--
Matériel divers	8	--	--	--	--
TOTAL	26	--	--	--	--
Amortissements	38	--	--	--	--

Note 8. — Tableau de variation des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/09	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/10
Titres de filiales et participations	9 107	588	(533)	9 162
Actions propres	2	65		67
Prêts et autres	4		(1)	3
Valeurs brutes	9 113	653	(534)	9 232

  

DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/09	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/10
Provision / titres Mayridis	(92)	--	--	(92)
Provision /titres IGE+XAO UK	(67)	--	--	(67)
Provision/ titres Suisse	(86)	--	59	(27)
Provisions	(245)	--	59	(186)
Valeurs nettes	8 868	--	--	9 046

Note 9. — Etat des créances et des dettes

ECHÉANCES DES CRÉANCES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT BRUT 31/07/09	MONTANT BRUT 31/07/10	CRÉANCES A MOINS D'UN AN	CRÉANCES A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations	--	--	--	--
Autres immobilisations financières	4	3	--	3
Créances de l'actif immobilisé	4	3	--	3
Stocks et en-cours	38	32	32	--
Avances et acomptes	4	2	2	--
Clients et comptes rattachés	280	313	313	--
Etats, impôts et taxes	530	633	633	--
Créances sociales	3	7	7	--
Groupe et associés	1 121	714	714	--
Débiteurs divers	558	196	196	--
Charges constatées d'avance	145	89	89	--
Actif circulant	2 679	1 986	1 986	--
Total	2 683	1 989	1 989	--

CHEANCES DES DETTES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT BRUT 31/07/09	MONTANT BRUT 31/07/10	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
Emprunts – établissement de crédit	298	373	--	373
Avances et acomptes	--			
Fournisseurs et comptes rattachés	202	247	247	--
Groupe et associés	5	6	6	--
Dettes fiscales et sociales	303	391	391	--
Autres dettes	4	1	1	--
Total	813	1 018	645	373

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Note 10. — Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS			
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations financières	--	--	--
Participations	9 162	--	--
Créances rattachées à des participations	--	--	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>9 162</b>	<b>--</b>	<b>--</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	311	--	--
Autres créances	714	--	--
Capital souscrit appelé non versé	--	--	--
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>1 025</b>	<b>--</b>	<b>--</b>
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>--</b>
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	--	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>15</b>	<b>--</b>	<b>--</b>

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN MILLIERS D'EUROS	MONTANTS CONCERNANT les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Chiffre d'affaires	2 293	--
Autres achats et charges externes	115	--
Dividendes reçus	2 162	--
Autres produits financiers	15	--
Autres charges financières	(245)	--

Note 11.— Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2010 :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Parts de SICAV	134	115
Compte à terme	5 000	0
Actions propres	100	73

Au 31 juillet 2010, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

La trésorerie a été investie sur des comptes à terme d'une durée de 36 mois. Les taux de ces comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 3 000 et 1 669 actions pour un prix d'achat moyen respectif de 21.02 € et de 22.34 €.

Note 12.— Etat des provisions

PROVISIONS	31/07/09	AUGMENTATION	REPRISES	31/07/10
EN MILLIERS D'EUROS		DE LA PERIODE	UTILISEES NON UTILISEES	
Provision pour dépréciation de titres	245	--	-- 59	186
Provision pour pertes de change	7	--	-- 7	--
Provision pour pension de retraite	23	--	--	23
Provisions	275	--	-- 66	209

Note 13.— Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	50	17
TOTAL	50	17
Autres créances :	--	10
Créances à recevoir	--	--
TOTAL	--	10
Disponibilités :	8	--
Intérêts compte à terme à recevoir	--	--
TOTAL	8	--
TOTAL	58	27

Note 14.— Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	--	--
Intérêts courus à payer	--	--
TOTAL	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	88	119
TOTAL FOURNISSEURS	88	119
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	61	65
Personnel autres charges	65	25
Organismes Sociaux à payer	71	52
Etat charges à payer	13	20
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	210	162
Autres dettes :		
Divers charges à payer	--	--
TOTAL AUTRES DETTES	--	--
TOTAL	298	281

Note 15.— Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 juillet 2010.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Charges constatées d'avance	89	145
TOTAL	89	145

Note 16.— Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Activité opérationnelle	106	94
Prestations administratives	2 293	2 362
TOTAL	2 399	2 457

Note 17.— Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Autres produits	--	--
Transferts de charges	23	22
TOTAL	23	22



Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

#### Note 18.— Charges et produits financiers

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	(139)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	--	(7)
Reprises de provisions		
- reprise sur titres participation	59	139
- risque de change	7	9
Produits financiers de participation	2177	2 271
Produits financiers nets sur cession de VMP	28	269
Différences de change	1	(1)
Autres charges et produits financiers	(240)	(5)
TOTAL	2 032	2 536

#### Note 19.— Détail des charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/07/10	31/07/09
EN MILLIERS D'EUROS		
Résultat sur cessions de titres de participation	0	53
Autres produits et charges exceptionnels	(2)	
TOTAL	(2)	53

#### Note 20.— Participation des salariés

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> août 2009 et le 31 juillet 2010, le montant de la provision pour participation s'élève à 42 K€.

#### Note 21.— Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 1 249 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 5 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 244 heures.

Note 22.— Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2009/2010 :

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES					
	VALEUR NOMINALE EN €	AU DEBUT DE L'EXERCICE	CREES OU REMBURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	ANNULEES PENDANT L'EXERCICE	EN FIN D'EXERCICE
Actions vote simple	3,85	794 817	--	(45 439)		749 378
Actions vote double	3,85	783 365	--	41 232		824 597
Sans droit de vote (actions propres)	3,85	3 618		4 207	0	7 825

Note 23.— Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 juillet 2010 sont les suivants :

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	121		121
Engagements de crédit bail mobilier			
Engagements de crédit bail immobilier			
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	127		127
TOTAL	248		248

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession d'IGE+XAO.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 24.— Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des organes d'Administration de la Société IGE+XAO pour les exercices 2009/2010 et 2008/2009 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	288 535					

  

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	282 155					

La partie variable de la rémunération des dirigeants est liée à leur activité propre, à la rentabilité atteint par le Groupe et à l'approbation effective des comptes.

Monsieur Charles Baudron, administrateur de la Société IGE+XAO, a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société IGE+XAO S.A. en mars 2009 ; il est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion et est exclusivement rémunéré à ce titre (partie fixe et variable). Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; titulaire d'un contrat de travail depuis le 1<sup>er</sup> août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social, il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable).

Il est rappelé que, suite à l'article 17 de la loi du 21 août 2007 relatif aux rémunérations et avantages dus en raison de la cessation ou du changement de fonction, aux recommandations MEDEF et AMF, la mise en conformité de la rémunération du Président avec ces dispositions a été soumise au vote l'assemblée en date du 31 janvier 2009. Les résolutions portant sur cette question ont été rejetées. En conséquence, le conseil d'administration dans sa séance du 18 décembre 2009 et sur rapport du comité de rémunération, a décidé de maintenir la situation sociale du Président du Conseil d'Administration en l'état, à savoir :

- Suspension du contrat de travail ;
- Rémunération au titre du mandat social.

Il est rappelé, en tant que de besoin, qu'en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes.

#### Note 25.— Plan d'options d'achat d'actions

##### Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration qui les a attribuées.

La première partie du plan a expiré en juin 2009 après l'exercice de l'ensemble des options par les salariés présents (7 536 options). La deuxième attribution se présente comme suit :

Caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions	2 <sup>ème</sup> attribution
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'Administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3 008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48 euros
Evaluation des avantages par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués	9,33 euros

Les justes valeurs des options attribuées en 2005 ont été déterminées au moyen d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes du marché d'options prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que les hypothèses suivantes :

- Taux de volatilité : 28,81 et 29,65
- Taux d'actualisation sans risque : 3,28 % et 2,82%
- Cours de référence : 10 euros et 28 euros

#### Note 26.— Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

#### Note 27.— Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2010, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

#### Note 28.— Risques sur actions

La politique d'IGE+XAO est à ce jour de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais d'une part de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable et d'autre part par des comptes à terme. Les taux de ces comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Note 29.— Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En devises	Capitaux propres autres que le capital en devises	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
<b>IGE SA</b>	4 619 327 EUR	3 315 265 EUR	99,13	4 800 732	4 800 732	398 500	--	16 942 057 EUR	2 064 185EUR	2 121 056 €	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
<b>WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC</b>	1 524 EUR	--	90,00	1 372	1 372	541	--	2 323 264 EUR	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
<b>MAYRIDIS SARL</b>	65 000 EUR	106 081 EUR	99,94	330 480	238 029	17 343	121 000	187 001 EUR	36 563 EUR	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
<b>S2E CONSULTING EHMS</b>	100 000 EUR 300 000 EUR	5 544 EUR (347 302) EUR	50% 50%	46 990 846 000	46 990 846 000	50 143 --	--	582 316 EUR 115 000 EUR	(100 852) EUR (80 094) EUR	-- --	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496 Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
<b>IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE</b>	1 100 000 PLN	1 771 353 PLN	94,27	783 275	783 275	--	--	8 705 592 PLN	150 752 PLN	--	Siège social : Cracovie
<b>IGE+XAO EURL BALKAN</b>	856 980 BGN	337 915 BGN	100,00	420 665	420 665	--	--	1 069 133 BGN	66 164 BGN	--	Siège social : Sofia
<b>CAE DEVPT AP5 DENMARK</b>	125 000 DKK	3 340 003 DKK	100,00	351 129	351 129	--	--	6 326 833 DKK	1 092 677 DKK	--	Siège social : Birkerod
<b>IGE XAO MADAGASCAR</b>	50 000 000 AR	(24 251 202) AR	100,00	20 945	20 945	1 341	--	359 339 400 AR 1 734 964RMB	10 780 858 AR 51 237 RMB	--	Siège social : Antananarivo
<b>IGE+XAO CHINE</b>	743 710 RMB	(500 879) RMB	100,00	70 445	70 445	--	--	--	--	--	Siège social : Nanjing
<b>IGE+XAO TUNISIE</b>	20 000 TND	31 471 TND	100,00	11 350	11 350	113 022	--	454 237 TND	24 159 TND	--	Siège social : Tunis
<b>IGE+XAO MAROC</b>	400 000 MAD	161 962 MAD	100,00	34 808	34 808	63 307	--	1 450 500 MAD 8 901 382 DKK	-- 1 578 050 DKK	--	Siège social : Casablanca
<b>IGE+XAO A/S DENMARK</b>	500 000 DKK	7 111 638 DKK	49,00	587 986	587 986	--	--	1 207 870 EUR	192 709 EUR	72 924 €	Siège social : Birkerod
<b>IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE</b>	25 001 EUR	168 169 EUR	100,00	25 000	25 000	--	--	589 983 EUR	69 122 EUR	--	Siège social : Rastatt
<b>IGE+XAO IBERICA</b>	3 005 EUR	340 981 EUR	99,00	3 049	3 049	--	--	1 607 334 EUR	176 295 EUR	--	Siège social : Madrid
<b>IGE+XAO SRL ITALIE</b>	36 400 EUR	559 909 EUR	95,00	33 310	33 310	--	--	--	--	--	Siège social : Bergame
<b>IGE+XAO LTD (UK)</b>	120 100 GBP	(81 990) GBP	100,00	150 930	83 830	--	--	118 268 GBP	1 239 GBP	--	Siège social : Sheffield

<b>FILIALES (+ 10%)</b>	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détenion	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
<b>IGE+XAO NORTH AMERICA</b>	100 CAD	2 383 CAD	99,90	56	56	70 112	--	394 358CAD	218 213 CAD	--	Siège social : Boucherville
<b>IGE+XAO BV</b>	18 151 EUR	484 765 EUR	100,00	691 475	691 475	--	--	843 158 EUR	93 205 EUR	--	Siège social : Hoensbroek
<b>IGE+XAO USA</b>	10 USD	59 323 USD	100,00	10	10	0	--	216 429 USD	19 977 USD	--	Siège social : Dover (Delaware)
<b>IGE+XAO SWITZERLAND</b>	20 000 CHF	144 593 CHF	100,00	225 000	139 000	--	--	163 676 CHF	62 476 CHF	--	Siège social : Nidau
<b>TOTAL EN EUROS</b>	////////		////////	9 106 683	8 861 132	941 305	162 000	////////	////////	2 142 882	

## Note 30.— Autres informations

### Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA  
IGE, SA  
Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2010, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 2 727 K€. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 36 809 euros et correspond principalement à la neutralisation de la réintégration de la quote-part de frais et charges dans le cadre du régime mère et filiales.

### Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 juillet 2010, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

### Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
IGE+XAO	16	18	18
Total	16	18	18

## IV. – Rapport de gestion

---

### A. Situation financière et résultats du Groupe

#### Note 1. Evolution du Groupe

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et en Chine, représente aujourd'hui environ 61 700 licences diffusées à travers le monde.

Au cours de l'exercice 2009/2010, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement avec le lancement opérationnel d'une filiale à Madagascar.

#### Principales données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2010, 2009 et 2008 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

En K€	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	21 306	21 788	21 591
Autres produits d'exploitation dont crédit impôt recherche	518	444	582
Charges d'exploitation	17 906	18 801	18 774
dont charges de personnel	11 640	11 795	11 733
Résultat opérationnel courant	3 918	3 431	3 398
Résultat opérationnel	3 865	3 336	2 764
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	3 939	3 736	4 161
Impôts exigibles et différés	(1 024)	(1 079)	(945)
Résultat de l'ensemble consolidé	3 018	2 768	3 332
Résultat net - part du Groupe	3 000	2 740	3 298

#### Situation au 31 juillet 2010

Dans un contexte économique 2009/2010 difficile, le Groupe IGE+XAO affiche un chiffre d'affaires consolidé annuel de 21 306 152 €, marqué par un rebond à la croissance sur les deux derniers trimestres (respectivement +0,8% et +1,3%) après un premier semestre en recul de 5,4%. Cette reprise de l'activité est le reflet de la stratégie de diversification de clientèle du Groupe et d'une bonne dynamique à l'international.

Parallèlement, IGE+XAO améliore significativement sa rentabilité opérationnelle avec des résultats opérationnel courant et opérationnel qui augmentent respectivement de 14,2% et 15,9%. Cette évolution favorable est le fruit de la maîtrise des coûts d'exploitation ainsi que de l'amélioration du « Business Model ». Ces deux facteurs ont notamment permis au Groupe, tout en optimisant ses coûts, de maintenir son effort d'innovation et de conquête des marchés. Le résultat net s'élève à 2 999 596 € contre 2 740 330 € un an plus tôt, soit un taux de marge nette\*\* de 14,1% contre 12,6% sur l'exercice précédent.

Enfin, IGE+XAO dispose de solides fondamentaux avec un portefeuille clients diversifié, une forte présence à l'international ainsi qu'une rentabilité élevée et une trésorerie nette de 17 M€. Dans ce contexte et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique, IGE+XAO entend maintenir un niveau d'investissement significatif en Recherche et Développement tout en



préservant l'intégralité de ses capacités de croissance. Ainsi, sur l'exercice 2010/2011, le Groupe prévoit la mise sur le marché de versions majeures de ses logiciels phares : SEE Electrical, SEE Electrical Expert et SEE Electrical Harness PLM ainsi que leur commercialisation sur de nouveaux pays.

\*\* résultat net sur chiffre d'affaires

### Situation au 31 juillet 2009

Dans une conjoncture économique mondiale fortement dégradée, IGE+XAO affiche un chiffre d'affaires annuel de 21 788 488 € en progression de 1% par rapport à l'exercice précédent. La bonne tenue de l'activité sur le premier semestre de l'exercice a permis d'atténuer les effets de la contraction du marché du logiciel ressentie sur le 4<sup>ème</sup> trimestre qui s'est soldé par un chiffre d'affaires trimestriel en retrait de 6% (5% à taux de change constants).

Sur l'exercice, le Groupe IGE+XAO améliore sa rentabilité opérationnelle avec des résultats opérationnel courant et opérationnel qui augmentent respectivement de 1% et 21%. Cette évolution favorable résulte tant de la qualité du « business model » du Groupe que de sa bonne maîtrise des coûts. Le résultat financier s'élève à 400 583 € ; ce dernier était de 1 134 693 € un an plus tôt du fait de la plus-value exceptionnelle dégagée par la cession de la participation (11%) détenue dans la société Anyware Technologies. Le résultat net, qui contrairement à l'année précédente n'intègre pas de plus-value exceptionnelle, s'établit à 2 740 330 € soit un taux de marge nette\*\* de 12,6%.

Les solides fondamentaux d'IGE+XAO - portefeuille clients diversifié, forte rentabilité et trésorerie nette de 14 M€ - permettront au Groupe de poursuivre, malgré un contexte de crise, son développement sur ses nouveaux marchés.

Conformément à la politique mise en place par le Groupe IGE+XAO, le Conseil d'Administration de la Société proposera à l'Assemblée Générale Annuelle la distribution d'un dividende brut de 0,43 € par action.

### Situation au 31 juillet 2008

IGE+XAO enregistre un résultat net de 3 298 018 euros contre 2 415 019 euros un an plus tôt (+36,6%) et une marge nette de 15,3%. Le résultat opérationnel courant, en hausse de 5,0%, s'établit à 3 398 428 euros contre 3 237 271 euros en 2006/2007. Le résultat opérationnel s'élève à 3 899 336 euros (+20,5%), après prise en compte d'éléments exceptionnels non récurrents significatifs pour un montant net de 500 908 euros, incluant notamment l'impact de la plus value dégagée sur la cession des titres d'Anyware Technologies.

Sur le plan financier, le Groupe conforte sa situation avec des capitaux propres qui s'élèvent à 16,6 millions d'euros, un endettement bancaire quasi nul et une trésorerie disponible de plus de 13 millions d'euros. Ces performances financières sont d'autant plus remarquables qu'elles s'inscrivent dans un contexte d'investissements soutenus. Ainsi, sur la période, IGE+XAO a accru sa présence à l'international avec le lancement opérationnel de sa filiale chinoise, l'élargissement de son réseau de distribution à l'étranger (Inde, Vietnam et Australie) et la création d'une nouvelle filiale en Tunisie. Parallèlement le Groupe a déployé des efforts importants tout au long de l'année et notamment autour du cycle de vie des installations électriques (PLM). Ces développements se sont accompagnés de créations d'emplois tant en France qu'à l'étranger et ont abouti à la signature d'un contrat très significatif avec la société Airbus sur le quatrième trimestre. Ce contrat majeur, d'un montant qui pourrait atteindre 5 millions d'euros sur deux ans, n'a pas eu d'impact sur les comptes clos au 31 juillet 2008.

Enfin, et conformément à la politique mise en place par le Groupe IGE+XAO, le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale Annuelle la distribution d'un dividende par action de 0,50 euro contre 0,22 euro en 2006/2007.

## Note 2. Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2010, 2009 et 2008 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Actifs non courants	3 316	3 550	3 716
Actifs courants	26 044	23 565	22 889
dont Disponibilités	17 647	14 361	13 835
<b>ACTIF</b>	<b>29 360</b>	<b>27 115</b>	<b>26 605</b>

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Capitaux propres	19 006	17 021	16 567
Passifs non courants	1 502	1 238	1 193
Passifs courants	8 852	8 856	8 845
<b>PASSIF</b>	<b>29 360</b>	<b>27 115</b>	<b>26 605</b>

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 07	13 601
Distribution de dividendes	(364)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 442
Impact retraitement sur actions propres	(343)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	7
Impacts retraitement options de rachat d'actions (IFRS2)	7
Capitaux propres au 31 juillet 08	16 350
Distribution de dividendes	(806)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	2 554
Impact retraitement sur actions propre	1 498
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	14
Impact retraitement option de rachat d'action (IFRS2)	6
Réduction de capital par annulation d'actions	(2 784)
Capitaux propres au 31 juillet 09	16 832
Distribution de dividendes	(678)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 066
Impact retraitement sur actions propre	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Impact du rachat des intérêts minoritaires polonais	(182)
Capitaux propres au 31 juillet 10	18 950

### Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux

exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 juillet 2010, les frais de recherche et développement immobilisés s'élèvent au total à 776 K€ en valeur brute. Ils sont entièrement amortis. Ils se rapportent à un projet bénéficiant d'avances remboursables octroyées par OSEO Innovation. Sur l'exercice 2009/2010 aucun frais de R&D n'a été porté à l'actif du bilan.

#### Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	ACQUISITIONS		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Acquisitions d'immobilisations corporelles	124	172	263

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 500 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

#### Investissements financiers

Les principales évolutions dans le périmètre de consolidation en 2009/2010 ont été les suivantes :

- Lancement opérationnel de la filiale malgache en août 2009,
- Rachat par la société IGE+XAO S.A. des parts des intérêts minoritaires (2 391 parts) de la société IGE+XAO Polska Z.o.o en date du 31 juillet 2010,
- Transmission universelle du patrimoine de la société Compodata S.A. à la société IGE S.A. en date du 30 juillet 2010.

#### L'endettement financier

Il est non significatif sur les périodes analysées.

#### Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	VARIATION DE TRESORERIE		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Flux sur l'exploitation	4 413	3 083	2 212
Flux sur investissements	(511)	(178)	676
Flux sur opérations de financement	(673)	(2 191)	(426)
Incidences des variations de taux de change	57	(162)	88
Variation de trésorerie nette	3 286	552	2 550
Trésorerie en début d'exercice	14 361	13 808	11 258
Trésorerie en fin d'exercice	17 647	14 360	13 808
Variation de trésorerie nette	3 286	552	2 550

La trésorerie est en hausse depuis 5 ans, son niveau est passé de 4,8 M€ en juillet 2003 à 17,6 M€ en juillet 2010. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des grands comptes.

Sur l'exercice 2009/2010, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Parallèlement, la Société a procédé au rachat des parts minoritaires de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. pour un montant de 315 K€ (cf point B – note 1) et à la distribution de dividendes à hauteur de 680K€(0,43 euro par action).

Sur l'exercice 2008/2009, les flux négatifs générés par les opérations de financement proviennent principalement des opérations de rachat d'actions propres rattachées à l'objectif d'annulation. Ainsi au 31 juillet 2009, le capital de la société à été ramené de 6 752 900 euros à 6 089 930 suite à l'annulation

de 172 200 titres (9,8%). Parallèlement, la Société a procédé à la distribution de dividendes à hauteur de 806 K€ (0,50 euro par action).

Sur l'exercice 2007/2008, l'excédent de trésorerie sur les flux générés par les opérations d'investissement provient essentiellement de la cession des titres de la société Anyware Technologies.

Aucun frais de R&D n'a été porté en immobilisations sur les exercices 2009/2010, 2008/2009 et 2007/2008.

#### Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Emprunts bancaires – part à plus d'un an	--	--	--
Avances remboursables			
– part à plus d'un an	515	398	456
– part à moins d'un an	100	200	305
Trésorerie	17 647	14 360	13 835

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

#### Note 3. Activités en matière de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement sont stables sur les trois derniers exercices (5,3 M€ par an en 2009/2010, 2008/2009 et 2007/2008). Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur:

- La conception de harnais électriques: après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des outils de production, le Groupe IGE+XAO s'est lancé dans la conception et le développement d'une suite logicielle dédiée à la conception des installations électriques embarquées (avions, hélicoptères, automobile, simulateurs de vol,...);
- La configuration d'équipements à partir de catalogues aux multiples contraintes ;
- La conception et le développement d'une suite logicielle dédiée aux systèmes fluidiques et électriques pour des installations telles que des centrales nucléaires ;
- La conception d'installations électriques pour le bâtiment.

Plus particulièrement, l'augmentation des coûts de R&D résulte principalement de la volonté d'IGE+XAO d'accélérer ses développements dans le domaine de la conception de harnais.

Note 4. Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

- Lancement opérationnel de la filiale malgache en août 2009,
- Rachat par la société IGE+XAO S.A. des parts des intérêts minoritaires (2391 parts) de la société IGE+XAO Polska Z.o.o en date du 31 juillet 2010,
- Transmission universelle du patrimoine de la société Compodata S.A. à la société IGE S.A. en date du 30 juillet 2010.

En septembre 2009, la société Compodata a reçu une proposition de redressement d'un montant de 60 K€ portant essentiellement sur le Crédit Impôt Recherche. La société a contesté l'avis de l'administration au motif d'un défaut d'analyse des dossiers techniques remis par la société à l'Administration Fiscale lors de sa vérification. En mai 2010, la société Compodata a formulé auprès de l'administration une réclamation contentieuse ainsi qu'une demande de sursis de paiement. En juillet 2010, une garantie bancaire a été mise en place au bénéfice de l'administration fiscale à hauteur du montant contesté. Dans l'attente des résultats de la contre-expertise demandée par l'administration auprès des experts du Ministère de la Recherche et des Technologies, la société n'a pas enregistré de provision pour impôts à ce jour.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

- Néant.

**B. Situation financière et des résultats de la société IGE+XAO**

La Société IGE+XAO exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 1. Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

- Le 30 juillet, la société IGE S.A. a absorbé COMPODATA S.A. par Transmission Universelle de Patrimoine. En application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, cette dissolution a été effectuée sans liquidation au 30 juillet et a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la société COMPODATA S.A. à la société IGE S.A. L'opération a été soumise au régime fiscal de faveur prévu par l'article 210 A du Code Général des Impôts.
- L'ex-dirigeant de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. jusqu'en octobre 2005, a soumis aux actionnaires de la société polonaise en juin 2010 une proposition de rachat portant sur 2 391 titres de la filiale polonaise (soit 21.7% du capital social). Cette transaction a été dénouée pour un montant de 315 K€ en date du 31 juillet 2010, le Groupe détenant dès lors 100% d'IGE+XAO Polska Z.o.o.
- Dans la continuité des mesures prises en 2009, IGE+XAO S.A. a décidé en juin 2010 d'accorder à sa filiale canadienne, un abandon partiel des avances en compte-courant consenties en 2000 et 2001, et ce, sans clause de retour à meilleure fortune. Cette transaction a porté sur 325 000 CAD.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture : non significatif

Note 2. Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Chiffre d'affaires	2 399	2 457	2 640
Charges d'exploitation	(2 422)	(2 479)	(2 697)
Résultat d'exploitation	0	0	(34)
Résultat financier	2 032	2 537	2 714
Résultat net	2 032	2 438	3 310

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Actif immobilisé	9 090	8 969	10 355
Actif circulant	8 195	6 724	6 819
ACTIF	17 285	15 693	17 174

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2008
Capitaux propres	16 193	14 837	15 989
Autres dettes	1 091	856	1 185
PASSIF	17 285	15 693	17 174

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31 juillet 2010	31 juillet 2009
EN MILLIERS D'EUROS		
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	(139)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	--	(7)
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	59	139
- risque de change	7	9
Produits financiers de participation	2 177	2 271
Produits financiers nets sur cession de VMP	28	269
Différences de change	1	(1)
Autres charges et produits financiers	(240)	(5)
<b>TOTAL</b>	<b>2 032</b>	<b>2 536</b>

Les titres IGE+XAO Suisse ont fait l'objet d'une reprise de dépréciation d'un montant de 59 K€ compte tenu de l'amélioration de l'activité et des résultats de la société.

**C. Affectation du résultat de l'exercice**

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2010 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 032 432 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 759 264 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 48 centimes d'euro par action contre 43 et 50 centimes d'euro respectivement en 2009/2008 et 2008/2007.

Le solde d'un montant de 1 273 168 € sera porté en « Autres réserves ».

Il est rappelé que compte tenu du nouveau régime fiscal des distributions de dividendes applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, aucun avoir fiscal ne sera attaché à cette distribution de dividendes quelle que soit la personne bénéficiaire des dividendes. Les dividendes perçus par des personnes physiques donneront lieu à un abattement de 40%.

Par ailleurs, les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

#### **D. Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents**

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

(en milliers d'euros)	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2007	0,22 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2008	0,50 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2009	0.43 €	---

#### **E. Conventions visées a l'article l 225-38 du code de commerce**

Conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé la Société IGE+ XAO a conclu cinq nouvelles conventions autorisées.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de cette information qu'ils ont décrite dans leur rapport spécial.

#### **F. Dépenses et charges non déductibles**

Le montant des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 10 689 € au 31 juillet 2010.

#### **G. Renouvellement des mandats**

Le mandat de Monsieur Marc Lopez, co-Commissaire aux comptes titulaire, ainsi que celui de Monsieur Bernard Paris, co-Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration lors de l'Assemblée Générale amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2010.

Il est rappelé que la Loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 de Sécurité Financière dans son article L.822-14, "interdit au Commissaire aux comptes personne physique, ..., de certifier durant plus de 6 exercices consécutifs les comptes des personnes morales faisant appel public à l'épargne". En conséquence, le Conseil d'Administration propose de nommer pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2015, Monsieur Bernard Paris, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Marc Lopez, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant.

#### **H. Renouvellement du programme de rachat d'actions**

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce permettant à la Société d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est mis à disposition. Une synthèse du programme en cours au 31 juillet 2010 est présentée en point K note 5.

### **I. Allocation de jetons de présence**

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer aux Administrateurs indépendants en rémunération de leur activité des jetons de présence d'un montant maximum de 4 000 euros.

### **J. Mise à jour de l'adresse postale de la Société dans les statuts**

Le Conseil d'Administration propose, suite à une réorganisation des locaux de la Société, de mettre à jour l'adresse postale de la Société dans la rédaction des statuts comme suit :

25 boulevard Victor Hugo, Immeuble Le Pythagore, 31 770 COLOMIERS.

### **K. Stratégie et tendances**

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le leader mondial de la conception assistée par ordinateur et du PLM dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe ;
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan commercial avec la création de nouvelles filiales et succursales notamment aux USA et en Asie que sur le plan technologique avec lancement de nouvelles lignes de produits et de services (PLM, Bâtiment, Fabrication de harnais, Consulting...);
- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées en 2009/2010 ; avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeur et d'apporteurs d'affaires en Asie.
- les opérations de croissances externes visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO et du PLM Electriques ou à apporter des offres complémentaires.

### **L. Politique de risque**

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

#### **Note 1. Risque de liquidité**

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2010, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

#### **Note 2. Risque de change**

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO (en euro – impact en capitaux propres).



La position du Groupe au 31 juillet 2010 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne Danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Capitaux propres	2 871	1 204	3 465	51	562	25 749
Taux clôture	0,24947	0,5113	0,13421	0,524769	0,089804	0,00035
Position nette globale en €	880	615	465	27	50	9
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	25	13	35	1	6	258

En milliers	Dollar américain	Remimbi Yuan chinois	Franc suisse	Dollar Canadien	Livre Sterling
	USD	RMB	CHF	CAD	GBP
Capitaux propres	59	243	165	2	38
Taux clôture	0,7676	0,1133	0,7385	0,7433	1,1977
Position nette globale en €	45	28	121	2	46
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	2	2	0	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si nécessaire.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et/ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

### Note 3. Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2010, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

### Note 4. Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

#### Note 5. Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2010, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 0,5 % du chiffre d'affaire de l'exercice.

#### Note 6. Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### **M. Informations diverses concernant le capital**

#### Note 1. Droits de vote et nombre de droits

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

#### Note 2. Détention d'actions et franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233.3 du Code de Commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la société ou tout multiple de ce pourcentage et ce même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 % devra, selon l'article 8 des statuts, notifier à la société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé réception au siège social de la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues à l'alinéa précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non respect de ces dispositions, les participations en capital ou droit de vote excédant le seuil donnant droit à déclaration seront privés du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

### Note 3. Identité des principaux actionnaires de la Société à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

Au dernier jour de l'ouverture de l'exercice social clos le 31 juillet 2010, la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Siparex</li> <li>▪ Proxinvest</li> <li>▪ ICSO'1</li> <li>▪ Robert Grezes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Siparex</li> <li>▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe</li> <li>▪ Robert Grezes</li> </ul>
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe</li> <li>▪ Alto Invest</li> <li>▪ Charles Baudron</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODYSSEE Venture</li> <li>▪ Alto Invest</li> <li>▪ ICSO'1</li> </ul>
10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODYSSEE Venture</li> <li>▪ Alain Di Crescenzo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Charles Baudron</li> <li>▪ Alain Di Crescenzo</li> </ul>
15 à 20 %	--	--
20 à 25 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IRDI Midi-Pyrénées</li> </ul>	--
25 à 33 1/3 %	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IRDI Midi-Pyrénées</li> </ul>
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
66 2/3 % à 90%	--	--
90 à 95 %	--	--
Plus de 95 %	--	--

Les fonds Axa Private Equity ont franchi à la hausse le seuil de détention légal de 5% du capital en date du 28 février 2010.

Tocqueville Finance a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% du capital en date du 6 août 2009.

Les fonds gérés par la société OTC Asset Management ont franchi à la hausse le seuil de détention légal de 2% des actions de la Société IGE+XAO S.A. en date du 10 août 2009, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

La société de gestion de fonds Alto Invest a franchi à la hausse le seuil de 10% des actions le 6 août 2009, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Monsieur Alain Di Crescenzo a franchi à la hausse, le 11 août 2009, le seuil de 10% des actions, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2010.

#### Note 4. Etat de la participation des salariés au capital social

##### Actionnariat salarié

Depuis la loi sur l'épargne salariale du 20 février 2001, prise en sa dernière modification par la loi Breton du 26 juillet 2005, et conformément à l'article L225-129-6 alinéa 2, tous les trois ans, les sociétés anonymes ont l'obligation légale de demander aux actionnaires de leurs sociétés de se prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque les actions détenues par les salariés de la société ou de celles qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3% du capital social.

Constatant que le pourcentage d'actions détenues par le personnel salarié au sein de notre capital social au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce est inférieur à 3 %, l'Assemblée Générale, statuant en la forme extraordinaire en date du 30 janvier 2009, a été invitée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société. Cette résolution a été rejetée.

##### Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois, à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration qui les a attribuées.

La première partie du plan a expiré en juin 2009 après l'exercice de l'ensemble des options par les salariés présents (7 536 options). La deuxième attribution se présente comme suit :

Caractéristiques du plan d'options d'achat d'actions	2 <sup>ème</sup> attribution
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'Administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3 008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48 euros
Evaluation des avantages par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués	9,33 euros

#### Note 5. Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société

S'agissant du rachat d'actions, il est demandé aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, cette limite légale comprenant les actions auto-détenues par la Société dans le cadre des précédentes autorisations de rachat d'actions propres.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé la note d'information visée par l'AMF sur les programmes de rachat d'actions. L'information préalable du public se fait par un descriptif du programme qui doit être publié préalablement à la réalisation du programme. L'acquisition des actions doit respecter les dispositions édictées par le Règlement Européen 2273/2003 et par l'AMF, savoir :

- rachats d'actions réalisés en vue d'opérations de croissance externe notamment fusion, ou offre publique d'échange
- rachats d'actions effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés dans la charte de déontologie de l'AFEI

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce et dans le cadre des autorisations données lors des différentes assemblées générales ordinaires (la dernière datant du 15 décembre 2009) d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, il est précisé que 7 825 (0,49%) actions de la Société étaient détenues par la Société au 31 juillet 2010.

Les mouvements sur l'exercice 2009/2010 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES		POSITIONS OUVERTES						
	ACHATS	VENTES	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION						
			POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE			
			CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME	
Nombres de titres	16 464	12 257	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	6 045	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	10 419	12 257	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	3 368	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	21,57 €	21,96 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	355 158 €	269 192 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Répartition par objectif des titres détenus au 31 juillet 2010

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto détenu:	0,49%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	172 200
Nombre de titres détenus en portefeuille	7 825
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	3 156
dont titres affectés au contrat de liquidité	1 669
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	3 000
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2010 en €	167 436
Valeur de marché du portefeuille au 31 juillet 2010 en €	172 620

Note 6. Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2009/2010 envers les Mandataires sociaux

Néant

Note 7. Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2009/2010

Néant

Note 8. Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre des exercices 2009/2010, 2008/2009 et 2007/2008, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES ECHANGES	CAPITAUX EN K€	COURS LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	COURS MOYEN EN €
08/08	3 362	62	18,6	19,5	18,6
09/08	8 221	156	18,7	19,8	19,0
10/08	45 355	801	17,8	19,4	17,7
11/08	30 884	573	18,3	19,3	18,6
12/08	21 695	406	17,9	19,3	18,7
01/09	7 842	146	17,9	19,4	18,7
02/09	115 144	213	18,1	19,0	18,5
03/09	55 592	1 076	19,0	20,2	19,3
04/09	34 284	694	20,2	21,0	20,2
05/09	17 437	357	20,5	20,8	20,5
06/09	22 083	468	20,5	22,0	21,1
07/09	23 481	508	21,0	21,9	21,7
08/09	4 073	91	21,0	23,0	22,4
09/09	10 827	229	20,5	22,5	21,2
10/09	29 323	619	20,8	22,4	21,1
11/09	11 441	256	21,0	23,2	22,4
12/09	14 682	335	21,5	23,4	22,8
01/10	44 452	926	20,5	22,4	20,8
02/10	64 028	1 340	19,5	21,3	20,9
03/10	4 574	97 204	20,5	21,7	21,6
04/10	10 886	239 387	21,3	22,8	22,0
05/10	5 650	125 938	22,0	22,8	22,3
06/10	9 992	224 167	22,1	22,7	22,4
07/10	11 250	253 198	21,8	23,5	22,5

## N. Gouvernement d'entreprise

Note 1. Règles en matière de nomination et de remplacement d'un Administrateur

La Société est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les limites de la loi.

Toute personne morale doit, lors de sa nomination, désigner une personne physique en qualité de représentant permanent au Conseil d'Administration. La durée du mandat du représentant permanent est la même que celle de l'Administrateur personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant permanent, elle doit aussitôt pourvoir à son remplacement. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de décès ou démission du représentant permanent.

Pendant la durée de son mandat chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six années, l'année étant la période qui sépare deux Assemblées Générales Ordinaires Annuelles consécutives. Le mandat d'un Administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas expiré, ne demeure en fonction que pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Un salarié de la société peut être nommé Administrateur. Son contrat de travail doit toutefois correspondre à un emploi effectif. Il ne perd pas, dans ce cas, le bénéfice de son contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs qui sont liés à la Société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction.

Le nombre des Administrateurs qui sont âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction. Lorsque cette limite vient à être dépassée en cours de mandat, l'Administrateur le plus âgé est d'office réputé démissionnaire à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires la plus proche.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles ; ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Les nominations effectuées par le Conseil, en vertu de l'alinéa ci-dessus, sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

## Note 2. Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2010.

### A. Di Crescenzo :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<b><u>Groupe IGE+XAO</u></b>					
IGE+XAO	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	29/01/98 30/01/04 * 15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO North America	Canada	Inc	Administrateur	7/05/97*	
IGE+XAO UK	Angleterre	Ltd.	Director	1/02/99	
IGE+XAO Softwaren Vertriebs	Allemagne	GmbH	Geschäftsführer	6/12/00	
IGE+XAO Polska	Pologne	z.o.o.	Vice Président	14/10/05	
IGE+XAO USA	USA	Inc	Chairman & CEO	07/12/07	
IGE+XAO Netherlands	Pays-Bas	B.V.	Bestuurder	01/08/07	
EHMS	France	SAS	Président	05/08/06	
S2E CONSULTING	France	SAS	Administrateur	04/09/06	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
IGE+XAO Chine*	Chine	Ltd	Administrateur	4/01/08	
IGE-XAO Tunisia	Tunis	SARL	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Maroc	Casablanca	SARL <sup>1</sup>	Gérant	24/06/08	
IGE+XAO Madagascar	Antananarivo	SARL	Gérant	23/09/08	
<b><u>Hors Groupe</u></b>					
Banque Courtois	France	S.A.	Membre du Conseil de surveillance	02/12/05 12/05/06* 15/05/09*	
Access Commerce	France	SA	Membre du Conseil de surveillance	15/12/02 30/06/06*	20/02/07
RSO	France	SA	Membre du Conseil de Surveillance	24/06/09	



**B. Ch. Baudron :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<b>Groupe IGE+XAO</b>					
IGE	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO	France	SA	Directeur Général Délégué	26/01/07*	27/03/09
IGE+XAO Polska	Pologne	Z.O.O.	Président	14/10/05	
IGE+XAO Iberica	Espagne	S.L.	Président du Conseil d'administration	25/07/95	
IGE+XAO Balkan	Bulgarie	O.O.D.	Administrateur	16/12/94	
IGE+XAO UK	UK	Ltd.	Director	1/02/99	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
EHMS	France	SAS	Administrateur	5/08/06	
<b>Hors Groupe</b>					
SOCRI	France	SA	Membre du Conseil de surveillance		

**C. J. Baudron :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	26/01/07*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
BEHI	France				

**D. R. Grezes :**

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Winsoft Diffusion	France	SNC	Gérant		
IGE	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
Mayridis Voyages	France	SARL	Gérant		

## E. P. Revel -Mouroz:

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	28/9/2004	
IGE	France	SA	Administrateur	30/1/2005	
CEVA SANTE ANIMALE	France	SA	Administrateur	16/10/2008	
CEVA ANIMAL HEALTH BULGARIA	Bulgarie	Ltd.	Gérant	28/3/2005	
CEVA ANIMAL HEALTH LTD	Royaume-Uni	Ltd	Directeur	03/6/2008	
CEVA US HOLDING, INC.	USA	Inc.	Director	02/3/2009	
BIOMUNE COMPANY	USA	Inc.	Director	11/7/2006	
CEVA ANIMAL HEALTH, INC.	USA	Inc.	Director	12/9/2007	
CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS CO. LTD	Hongrie	Ltd	Administrateur	26/3/2007	
CEVA VETEM S.P.A.	Italie	S.P.A.	Administrateur	31/12/2009*	
CEVA DIF ILAC	Turquie	A.S.	Administrateur	28/4/2008	
CEVA-KEMIA S.A. DE C.V.	Mexique	S.A.	Administrateur	18/8/2009	
PT CEVA ANIMAL HEALTH INDONESIA	Indonésie	Ltd.	Commissaire	02/1/2007	
CEVA SANTE ANIMALE EGYPT LTD	Egypte	Ltd	Directeur	18/10/2006	

### Note 3. Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2009/2010 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
	ALAIN DI CRESCENZO	156 000					
Total	156 000	56 000	15 802	--	--	227 802	52 261

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2008/2009 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
	ALAIN DI CRESCENZO	156 000					
Total	156 000	56 000	15 802	--	--	227 802	52 261

\* comprenant toute prime (de bilan, objectifs,...)

La partie variable de la rémunération des dirigeants est liée est liée à leur activité propre, à la rentabilité atteint par le Groupe et à l'approbation effective des comptes.

Monsieur Charles Baudron, Administrateur de la Société IGE+XAO, a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société IGE+XAO S.A. en mars 2009 ; il est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion et est exclusivement rémunéré à ce titre (partie fixe et variable). Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; titulaire d'un contrat de travail depuis le 1<sup>er</sup> août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social, il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable).

Il est rappelé que, suite à l'article 17 de la loi du 21 août 2007 relatif aux rémunérations et avantages dus en raison de la cessation ou du changement de fonction, aux recommandations MEDEF et AMF, la mise en conformité de la rémunération du Président avec ces dispositions a été soumise au vote l'assemblée en date du 31 janvier 2009. Les résolutions portant sur cette question ont été rejetées. En conséquence, le conseil d'administration dans sa séance du 18 décembre 2009 et sur rapport du comité de rémunération, a décidé de maintenir la situation sociale du Président du Conseil d'Administration en l'état, à savoir :

- Suspension du contrat de travail ;
- Rémunération au titre du mandat social.

Il est rappelé, en tant que de besoin, qu'en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes.

#### Note 4. Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO

En application de l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier, sont déclarées ci-après les opérations suivantes réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liés sur l'exercice 2009/2010:

Qualité du Dirigeant	Directeur R&D
Description de l'instrument financier	Actions ordinaires
Nature des opérations	Cessions d'actions
Lieu	Paris
Quantité	5 504
Prix moyen	21,34
Montant brut de l'opération	117 466 EUR

## O. Autres informations

Note 1. Filiales et participations en France et à l'étranger à la clôture de l'exercice

Les principaux événements qui ont marqué l'exercice sont les suivants:

- Lancement opérationnel de la filiale malgache en août 2009,
- Rachat par la société IGE+XAO S.A. des parts des intérêts minoritaires (2391 parts) de la société IGE+XAO Polska Z.o.o en date du 30 juillet 2010,
- Transmission universelle du patrimoine de la société Compodata S.A. à la société IGE S.A. en date du 31 juillet 2010.

Note 2. Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En devises	Capitaux propres autres que le capital en devises	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut <sup>o</sup> en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
<b>IGE SA</b>	4 619 327 EUR	3 315 265 EUR	99,13	4 800 732	4 800 732	398 500	--	16 942 057 EUR	2 064 185EUR	2 121 056 €	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
<b>WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC MAYRIDIS SARL</b>	1 524 EUR	--	90,00	1 372	1 372	541	--	2 323 264 EUR	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
	65 000 EUR	106 081 EUR	99,94	330 480	238 029	17 343	121 000	187 001 EUR	36 512 EUR	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
<b>S2E CONSULTING EHMS</b>	100 000 EUR 300 000 EUR	5 544 EUR (347 302) EUR	50% 50%	46 990 846 000	46 990 846 000	50 143 --	--	582 316 EUR 115 000 EUR	(100 852) EUR (80 094) EUR	-- --	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496 Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
<b>IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE IGE+XAO EURL BALKAN CAE DEVPT APS DENMARK IGE XAO MADAGASCAR IGE+XAO CHINE IGE+XAO TUNISIE IGE+XAO MAROC</b>	1 100 000 PLN 856 980 BGN 125 000 DKK 50 000 000 AR 743 710 RMB 20 000 TND 400 000 MAD	1 771 353 PLN 337 915 BGN 3 340 003 DKK (24 251 202) AR (500 879) RMB 31 471 TND 161 962 MAD	94,27 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00	783 275 420 665 351 129 20 945 70 445 11 350 34 808	783 275 420 665 351 129 20 945 70 445 11 350 34 808	-- -- -- 1 341 -- 113 022 63 307	-- -- -- -- -- -- --	8 705 592 PLN 1 069 133 BGN 6 326 833 DKK 359 339 400 AR 1 734 964RMB 454 237 TND 1 450 500 MAD 8 901 382 DKK	150 752 PLN 66 164 BGN 1 092 677 DKK 10 780 858 AR 51 237 RMB 24 159 TND -- 1 578 050 DKK	-- -- -- -- -- -- -- 72 924 €	Siège social : Cracovie Siège social : Sofia Siège social : Birkerod Siège social : Antananarivo Siège social : Nanjing Siège social : Tunis Siège social : Casablanca
<b>IGE+XAO A/S DENMARK IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE IGE+XAO IBERICA IGE+XAO SRL ITALIE IGE+XAO LTD (UK)</b>	500 000 DKK 25 001 EUR 3 005 EUR 36 400 EUR 120 100 GBP	7 111 638 DKK 168 169 EUR 340 981 EUR 559 909 EUR (81 990) GBP	49,00 100,00 99,00 95,00 100,00	587 986 25 000 3 049 33 310 150 930	587 986 25 000 3 049 33 310 83 830	-- -- -- -- --	-- -- -- -- --	1 207 870 EUR 589 983 EUR 1 607 334 EUR 118 268 GBP	192 709 EUR 69 122 EUR 176 295 EUR 1 239 GBP	-- -- -- -- --	Siège social : Birkerod Siège social : Rastatt Siège social : Madrid Siège social : Bergame Siège social : Sheffield

IGE+XAO

69

SA au capital de 6 089 930 euros divisés en 1 581 800 actions de 3,85 euros  
Siège social : 25-27 bd V. Hugo – Immeuble Pythagore – 31 770 Colomiers Cedex  
RC de Toulouse : B 338 514 987

<b>FILIALES (+ 10%)</b>	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détenion	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA En devises	Résultat En devises	Dividendes En €	Observations
<b>IGE+XAO NORTH AMERICA</b>	100 CAD	2 383 CAD	99,90	56	56	70 112	--	394 358 CAD	218 213 CAD	--	Siège social : Boucherville
<b>IGE+XAO BV</b>	18 151 EUR	484 765 EUR	100,00	691 475	691 475	--	--	843 158 EUR	93 205 EUR	--	Siège social : Hoensbroek
<b>IGE+XAO USA</b>	10 USD	59 323 USD	100,00	10	10	0	--	216 429 USD	19 977 USD	--	Siège social : Dover (Delaware)
<b>IGE+XAO SWITZERLAND</b>	20 000 CHF	144 593 CHF	100,00	225 000	139 000	--	--	163 676 CHF	62 476 CHF	--	Siège social : Nidau
<b>TOTAL EN EUROS</b>	////////		////////	9 106 683	8 861 132	941 305	162 000	////////	////////	2 142 882	

### Note 3. Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est présenté ci-après:

SOCIÉTÉS	Echéances non échues	< 30 J	30 J < X < 60 J	> 60 J
31/07/2009	163 982 €	28 328€	5 774 €	3 870 €
31/07/2010	234 168 €	9 497 €	0 €	3 632 €

### Note 4. Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 29 janvier 2002 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, une caution de 121 959,21 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

### Note 5. Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-7 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Note 6. Conséquences environnementales et sociales de l'activité (L225.102.1 du Code de Commerce)

#### Conséquences environnementales

Non significatif.

#### Conséquences sociales

Effectif total inscrit au 31 juillet 2010 :

SOCIÉTÉS	31/07/10	31/07/09	31/07/08	EVOLUTION
IGE+XAO	15	18	19	(-16.67)
Ensemble des sociétés françaises	124	133	130	(-9.77)

#### Embauches, licenciements, motifs

La Société IGE+XAO a procédé à des mouvements de personnels :

- Entrées de personnel : aucune
- Sorties de personnel : 1 fin de CDD, 2 mutations

Au niveau de l'ensemble des sociétés françaises :

- Entrées de personnel : 3 embauches en CDD
- Sorties de personnel : 2 démissions, 3 licenciements, 2 ruptures conventionnelles et 5 fins de CDD.

#### Organisation du temps de travail, durée

La Société IGE+XAO ainsi que l'ensemble des sociétés françaises du Groupe ont appliqué la loi sur la réduction du temps de travail (35 heures) en décembre 1999.

Société IGE+XAO :

La masse des salaires bruts est de 803 830 euros en 2009/2010 contre 761 890 euros en 2008/2009, soit une hausse de 5.5 %

Ensemble des sociétés françaises du Groupe

La masse des salaires bruts est de 4 593 832 euros contre 4 702 650 euros en 2008/2009; soit une baisse totale de la masse salariale de 2.31 %.

**Droit individuel à la formation**

Société IGE+XAO :

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 1 249 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 5 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 244 heures.

Ensemble des sociétés françaises du Groupe

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 961 heures. Sur ce volume, 147 heures ont été consommées sur la période.

**Relations professionnelles et bilan des accords collectifs**

Le Groupe a mis en place une Unité Economique et Sociale ainsi qu'un accord de participation qui sont toujours en vigueur.



## V. – Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

---

Dans le présent rapport, le Président du Conseil d'Administration vous rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par IGE+XAO et ses filiales au cours de l'exercice 2009/2010. Ce document vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le Rapport Financier Annuel.

Ce rapport est établi conformément à l'article LM. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers contenues notamment dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du 8 décembre 2009. En matière de gouvernement d'entreprise, la Société s'appuie principalement sur les recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF de décembre 2008.

Le Président du Conseil d'Administration a chargé le responsable financier des diligences préparatoires au présent rapport qui a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 octobre 2010.

### COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### A. Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

IGE+XAO est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration et dont les actions sont inscrites aux négociations sur Euronext Paris (Compartiment C) depuis 1997.

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Eu égard à la taille de la Société, certaines dispositions du code de bonne conduite de gouvernement d'entreprise tel qu'élaboré par le rapport conjoint de l'AFEP et du MEDEF n'ont pas été appliquées notamment en matière de constitution des comités du conseil (seul un comité de rémunération est en place à ce jour) et d'évaluation du Conseil d'Administration (non formalisée à ce jour).

#### Note 1. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Société est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui s'impose d'agir en tout moment dans l'intérêt social de la société. Il est composé des 4 membres suivants nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans :

✓	M. Alain Di Crescenzo	Président Directeur Général et Directeur Général
✓	M. Charles Baudron	Administrateur
✓	M. Jean Baudron	Administrateur
✓	M. Pierre Revel-Mouroz	Administrateur indépendant

Concernant la notion d'Administrateur indépendant, la Société a retenu les critères d'indépendance précisés par le code AFEP-MEDEF.

Le tableau de synthèse sur les nominations ainsi qu'une présentation plus détaillée des mandataires sociaux et des dirigeants figurent dans le rapport de gestion.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés figure dans le rapport de gestion.

Conformément aux préconisations du Code AFEP-MEDEF, les mandats sont échelonnés dans le temps.

## Note 2. Fonctionnement du Conseil d'administration

Les règles de composition et de fonctionnement du Conseil d'Administration ainsi que les missions qui lui sont dévolues sont détaillées dans le règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 juillet 2004. Les mesures prises alors se rapportent en particulier, mais non exclusivement :

- ✓ à la responsabilité et à l'indépendance des Administrateurs,
- ✓ aux règles de communication de l'information,
- ✓ et au respect des droits des actionnaires.

Au cours de cette même séance, le Conseil d'Administration a décidé de faire le point une fois par an sur son fonctionnement (article 4 du règlement intérieur) et sur sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt social de la Société l'exige et au minimum une fois tous les deux mois selon un calendrier prévisionnel préétabli sur l'exercice et modifiable.

Dans le cadre de ses prérogatives légales, le Conseil d'Administration remplit la quadruple mission suivante:

- définition de la stratégie globale de la société (Approbation des grandes orientations du Groupe et adoption du plan stratégique pour l'exercice),
- choix du mode d'organisation, désignation des mandataires sociaux chargés de gérer la société dans le cadre de la stratégie définie (exemple : délégation au président du Conseil d'Administration à l'effet d'examiner toute opportunité ou projet de croissance externe et détermination de la délégation et des pouvoirs).

Ces deux premiers sujets sont à l'ordre du jour d'un Conseil se tenant entre octobre et décembre de chaque année.

- contrôle de la gestion,
- contrôle de la qualité de l'information financière fournie aux administrateurs et aux marchés à travers les comptes et autres documents (examen et arrêté des comptes, établissement du rapport de gestion, ...).

Les arrêtés des chiffres d'affaires trimestriels et des comptes consolidés semestriels sont présentés aux membres du Conseil d'Administration avant publication.

Durant l'exercice 2009/2010, le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois sur convocation et sous la présidence du Président-Directeur Général.

Les représentants du Comité d'entreprise sont convoqués à chacune des réunions du Conseil d'Administration. Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'Administration qui examinent et arrêtent les comptes semestriels et annuels.

## Note 3. Préparation des réunions

Les membres du Conseil d'Administration sont destinataires de différents supports d'information.

### Le chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé fait l'objet d'une présentation en Conseil et d'un arrêté par ses membres sur une base trimestrielle et en amont de la communication au marché.

Cette séance est généralement précédée de réunions téléphoniques entre la Direction générale et les Directions des filiales afin de valider sur une base hebdomadaire les réalisations en termes de chiffre d'affaires par rapport aux objectifs et prévisions.

### L'arrêté des comptes

Le Conseil d'Administration arrête les comptes individuels d'IGE+XAO et les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sur une base semestrielle au 31 janvier et au 31 juillet de chaque année. Ses membres ont la possibilité d'entendre les Commissaires aux comptes. Ils examinent également les risques liés à l'activité de la Société, ses engagements hors bilan et autres informations financières que le Conseil soumet ensuite à l'Assemblée Générale des actionnaires.

### Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont généralement soumis à la relecture préalable des membres du Conseil d'Administration. Ces derniers peuvent émettre des remarques sur le fond ou la forme qui, après discussions, peuvent être incorporées au sein de la version définitive.

#### Note 4. Tenue des réunions

Les réunions ont lieu au siège social de la Société.

Note 5. Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations des mandataires sociaux

### Rémunération fixe et variable

La rémunération annuelle des cadres dirigeants se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie variable de la rémunération des dirigeants est liée à leur activité propre, à la rentabilité atteint par le Groupe et à l'approbation effective des comptes.

Le Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A. en est également le Directeur Général dérogeant ainsi aux préconisations du Code AFEP-MEDEF (cf Application du Code AFEP-MEDEF).

Le Directeur Général est titulaire d'un contrat de travail depuis le 1<sup>er</sup> août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social, il est rémunéré au titre de cette fonction et ne perçoit pas d'autre rémunération que ce soit d'IGE+XAO ou des autres sociétés du Groupe. Il bénéficie des avantages en nature suivants :

- véhicule de fonction,
- assurance chômage.

Tous les cadres dirigeants sont salariés et ne reçoivent de rémunérations ou d'avantages en nature que de leur société de rattachement. Ils bénéficient au même titre que les autres salariés des sociétés françaises (formant une Union Economique et Sociale), de la participation résultant de l'accord d'entreprise.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après approbation de l'Assemblée des actionnaires, il est attribué depuis l'exercice 2008/2009 des jetons de présence sur la base qui suit :

- attribution des jetons de présence aux seuls Administrateurs non rémunérés directement ou indirectement par les sociétés du Groupe IGE+XAO,
- allocation de 50% du montant des jetons de présence sans condition particulière,
- allocation de la quote-part restante en fonction de l'assiduité des Administrateurs concernés aux Conseils d'Administration.

En 2009/2010, une somme de 3 300 euros a été attribuée aux deux Administrateurs non rémunérés de la Société, Monsieur Jean Baudron et Monsieur Revel-Mouroz.

#### Note 6. Les Comités du Conseil d'Administration

A ce jour, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de rémunérations dont les missions et le mode de fonctionnement sont présentés dans les articles 6 et 7 du règlement intérieur.

Il est présidé par Monsieur Pierre Revel-Mouroz, Administrateur indépendant, qui peut se faire assister par tout ou partie des membres du Conseil et, tant que de besoin, par toute personne de son choix.

Le Comité de rémunération est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Pour chaque exercice, le Comité analyse la conformité des rémunérations par rapport aux décisions prises.

En matière de comité d'audit, le Conseil d'administration dans son ensemble exerce, comme par le passé, la fonction de Comité d'audit. Le mode de fonctionnement et la définition de l'organisation de ce dernier sont à l'ordre du jour des missions particulières du Conseil d'administration pour l'exercice 2010/2011.

## **B. Pouvoirs du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général**

### Note 1. Limitations aux pouvoirs par les statuts

Les statuts ne limitent pas les pouvoirs du Président. Ce dernier est toujours rééligible sous réserve de la limite d'âge fixée à 75 ans.

### Note 2. Limitations aux pouvoirs par le règlement intérieur

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

Les orientations à moyen terme des activités du Groupe sont définies chaque année par un plan stratégique dont le projet est préparé et présenté par le Président et adopté par le Conseil d'Administration.

Le Président est chargé de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Le Président doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour engager la Société dans le cadre d'investissements ou de désinvestissements d'un montant supérieur à deux millions d'euros par opération.

Le Président porte à la connaissance du Conseil d'Administration tout problème ou, plus généralement, tout fait mettant en cause la mise en œuvre d'une orientation du plan stratégique.

## **C. Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des actionnaires**

### Note 1. Mode de fonctionnement de l'Assemblée Générale des actionnaires

Le mode de fonctionnement de l'Assemblée Générale des actionnaires et ses principaux pouvoirs sont décrits à l'article 19 des statuts de la Société. Les Assemblées Générales sont notamment convoquées et réunies dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou
- voter par correspondance, ou
- adresser une procuration à la société sans indication de mandat, dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

L'Assemblée Générale ordinaire délibère et statue sur toutes les questions relatives aux comptes annuels et aux comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Note 2. Rapport de gestion soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires

Le rapport de gestion, en conformité avec l'article 225-100 du Code de Commerce comprend une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires ainsi qu'une mention relative aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le rapport comporte également le cas échéant :

- une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée,
- des indications sur les objectifs et la politique de la Société en matière de gestion des risques financiers et notamment sur l'exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie.

#### **D. Application du Code AFEP-MEDEF**

En matière de gouvernement d'entreprise, IGE+XAO suit les recommandations françaises et se réfère en particulier aux recommandations du Code AFEP-MEDEF. La Société s'efforce d'améliorer chaque année ses pratiques de bonne gouvernance. Toutefois, certaines dispositions de ce Code ont dû être aménagées compte tenu des particularités de la Société IGE+XAO.

IGE+XAO ne respecte notamment pas la recommandation de non cumul du mandat de Président du Conseil d'Administration avec un contrat de travail. Ce dernier demeure toutefois suspendu le temps de l'exécution du mandat social. Comme l'a acté le Conseil d'Administration dans sa séance du 9 décembre 2009 et sur recommandation du Comité de rémunération, la règle de non cumul est difficilement justifiable pour IGE+XAO compte tenu du parcours réalisé par l'intéressé sur les 23 dernières années, dont les 11 premières en qualité de salarié.

Enfin, IGE+XAO envisage de procéder en 2010/2011 à un nouvel examen des principaux référentiels en matière de gouvernement d'entreprise en vue d'adopter celui qui répond le mieux à sa taille et à son organisation.

### **PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

#### **A. Contrôle interne**

IGE+XAO a défini et mis en œuvre un cadre de contrôle interne qui s'appuie principalement sur le cadre de référence de l'AMF en la matière.

Ainsi, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité de l'information financière et comptable, la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'IGE+XAO ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.
- ✓ vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- ✓ prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

## Note 1. Organisation générale et principaux acteurs

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre du contrôle interne. Eu égard à la taille d'IGE+XAO, l'organisation du contrôle interne repose principalement l'organisation du Groupe et sur la responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société et dans leurs domaines de compétences respectifs.

### Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (pour les aspects Trade et les organisations Corporate : divisions Communication, Administration, Finance et Qualité) et des Directeurs R&D. Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- ✓ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration,
- ✓ définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- ✓ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière au cours de laquelle :

- ✓ la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'Administration, est présentée ;
- ✓ les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- ✓ les organigrammes fonctionnels et hiérarchiques sont arrêtés ;
- ✓ les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Le Président anime une réunion mensuelle d'information (Réunion Info meeting) selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les principales évolutions d'IGE+XAO. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Deux à trois fois par an, la Direction Générale organise une réunion (Quarterly meeting) selon un ordre du jour préalablement arrêté. Elle rassemble le Président du Groupe, les présidents des sociétés filiales, leurs responsables des ventes hors grands comptes et les responsables supports d'activités du Groupe (corporates) ; elle a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors de la réunion plénière ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de comptes rendus écrits et de plans d'actions.

De plus, tous les 45 jours environ, la Direction Trade accompagnée des organisations corporate anime une réunion (Corporate meeting) en présence de tous les responsables corporate au cours de laquelle chaque président de filiale est joint par téléphone. L'objectif de cette réunion est de faire le point sur le suivi opérationnel de chacune des sociétés du Groupe. Ces réunions ne font pas l'objet de comptes rendus écrits en dehors de plans d'actions.

Enfin, des réunions de suivi sont mises en place régulièrement au sein de chaque pays.

## Note 2. Organisation financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un responsable financier corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- ✓ fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- ✓ supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- ✓ est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;

- ✓ assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- ✓ prépare les communications financières à destination du Marché ;
- ✓ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- ✓ participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- ✓ supervise les aspects juridiques au sein des filiales,
- ✓ participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- ✓ supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

#### Information de gestion et budget – Gestion des Achats

Le service du Contrôle de gestion du Groupe est en charge, sous la supervision du responsable financier corporate, du pilotage des objectifs financier dans le cadre des processus de suivi budgétaire des entités du Groupe et également de suivi transversal des projets en support aux activités Grands Comptes et aux filiales du Groupe.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils permettent d'une part une analyse permanente comparant les chiffres réalisés et les dépenses opérationnelles mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et d'autre part la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont élaborés à destination de la Direction.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, l'équipe Contrôle de gestion s'occupe également de la gestion des achats et de son application dans le Groupe.

#### Note 3. Systèmes d'information comptable et financier

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances du groupe.

Les outils informatiques évoluent en fonction des exigences de la direction du Groupe.

Le système comptable et financier s'appuie principalement sur le logiciel Sage et sur un outil informatique de gestion SIE (Système d'Information de l'Entreprise), développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès aux systèmes, de sauvegarde et de conservation des données, et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées. Les supports des sauvegardes sont conservés dans un endroit différent du bâtiment source.

Les procédures informatisées, notamment les interfaces, sont conçues pour émettre des alertes en cas de dysfonctionnement.

### **B. Contrôle interne et gestion des risques**

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

- **Risque commercial**

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux aux évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes. La Direction Trade fait à cet égard un suivi régulier des activités commerciales du Groupe ainsi que des objectifs définis en réunion plénière.

Une partie de la croissance d'IGE+XAO est fondée sur des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point et qui peuvent ne pas fonctionner conformément aux spécifications définies. De même, les retards imprévus de développement de produits nouveaux pourraient avoir un impact négatif sur la

capacité de la Société à lancer des produits sur le marché en temps voulu. Les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société pourraient se trouver affectés par ces événements. Pour limiter ces risques, IGE+XAO effectue régulièrement des revues tant au niveau de l'avancement des développements et des projets qu'au niveau du caractère innovants de ces derniers.

IGE+XAO a signé des contrats de distribution avec des partenaires intervenant sur son secteur de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou de plusieurs de ces partenariats pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus de la Société. Pour s'en prémunir, IGE+XAO a inclus dans son organisation la gestion des distributeurs et dédie une attention particulière à leur suivi.

- Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan d'options de rachat d'actions,...) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

- Risques lié au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

Parallèlement, conformément à la loi du 20 juillet 2005, la société a mis en place de façon permanente une liste de personnes dites initiées qui est soumise annuellement à l'approbation du Conseil d'Administration. Une procédure d'information est systématiquement remise en main propre à chaque personne concernée.

- Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence (ou rapport financier annuel).

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

A sa connaissance, IGE+XAO n'a pas encouru de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

- Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'un droit d'utilisation de licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Deux personnes s'assurent, sous la responsabilité du chef comptable et en partenariat avec le contrôle de gestion, de la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats clients. Un outil informatique de gestion de la facturation et d'enregistrement comptable a été développé en interne. Le correct fonctionnement de ce système est testé régulièrement, au moins une fois par an.

Le recouvrement est assuré en France par une cellule dédiée du service « Support aux clients » et dans les filiales par la personne en charge du suivi administratif ; ces personnes appliquent la procédure de relance mise en place au sein du groupe.

Des outils de suivi du recouvrement ont été déployés et les rapports qui en découlent sont communiqués à la Direction mensuellement pour la France et trimestriellement pour le Groupe.



▪ Risques relatifs à l'information financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- ✓ Contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales.
- ✓ Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier pré-défini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf ci-après).
- ✓ Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- ✓ Contrôle des reportings mensuels: le contrôleur de gestion effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée au fil de l'eau par toutes les sociétés du Groupe.

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ✓ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ✓ les comptabilités des filiales sont gérées par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- ✓ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié.

Les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 juillet et d'une revue limitée au 31 janvier.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sont établis depuis le 1<sup>er</sup> août 2005 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables à compter des exercices ouverts après le premier janvier 2005, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés.

### **C. Diligences spécifiques**

#### Diligences spécifiques conduites sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2009/2010, les diligences conduites tant en termes d'organisation, de contrôle que d'audit interne ont porté principalement sur :

- ✓ Poursuite de la mise en place opérationnelle du suivi centralisé de la prise de commande à la facturation Clients et à son reporting au sein de toutes les entités du Groupe en relation avec le département informatique,
- ✓ Poursuite des rédactions des procédures de gestion de l'information et de contrôle interne.

#### Objectifs à court et moyen terme

En 2010/2011, le Groupe poursuivra sa démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne. Il portera notamment ses efforts sur :

- ✓ la poursuite de la mission ouverte sur le système d'information;
- ✓ la finalisation de la mission d'analyse des flux internes et de leurs conséquences ;
- ✓ la poursuite de la formalisation des procédures internes.

#### **D. Limites du contrôle interne**

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société en la matière seront atteints. Il existe des limites inhérentes à tout système de contrôle interne relevant notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou des perturbations pouvant survenir en raison d'une défaillance ou d'une simple erreur.

Colomiers, le 29 octobre 2010

LE PRESIDENT

## VI. – Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes

### A. Honoraires des Commissaires aux comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2009/2010	KPMG		Marc Lopez		Mazars		Experts indépendants				
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères		
<b>Audit</b>											
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés											
• Emetteur	18 000	51%	18 000	100%							
• Filiales intégrées globalement	17 600	49%			3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%	
<i>Sous-total</i>	35 600	100%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%	
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>											
Juridique, fiscal, social											
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)											
• Emetteur											
• Filiales intégrées globalement											
<i>Sous-total</i>											
<b>TOTAL</b>	35 600	100%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%	

Exercice 2008/2009	KPMG		Marc Lopez		Mazars		Experts indépendants				
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères		
<b>Audit</b>											
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés											
• Emetteur	18 000	51%	19 700	100%							
• Filiales intégrées globalement	17 600	49%			3 800	100%	8 220	100%	13 623	100%	
<i>Sous-total</i>	35 600	100%	19 700	100%	3 800	100%	8 220	100%	13 623	100%	
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>											
Juridique, fiscal, social											
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)											
• Emetteur											
• Filiales intégrées globalement											
<i>Sous-total</i>											
<b>TOTAL</b>	35 600	100%	19 700	100%	3 800	100%	8 220	100%	13 623	100%	

Exercice 2007/2008	KPMG		Marc Lopez		Mazars		Experts indépendants dans autres filiales françaises		Experts indépendants dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés <input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS <input type="checkbox"/> Missions accessoires	33 800	99%	19 100	100%	3 000	100%	6 720	100%	13 774	75%
<i>Sous-total</i>	34 800	100%	19 100	100%	3 000	100%	6 720	100%	13 774	75%
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>										
Juridique, fiscal, social Technologies de l'information Audit interne Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)									4 557	25%
<i>Sous-total</i>									4 557	25%
<b>TOTAL</b>	34 800	100%	19 100	100%	3 000	100%	6 720	100%	18 331	100%

## B. Honoraires des Commissaires aux comptes – IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

Exercice 2009/2010	KPMG		Marc Lopez	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	18 000	100%	19 000	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS				
<i>Sous-total</i>	18 000	100%	19 000	100%
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Juridique, fiscal, social				
Technologies de l'information				
Audit interne				
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)				
<i>Sous-total</i>				
<b>TOTAL</b>	18 000	100%	19 000	100%

Exercice 2008/2009	KPMG		Marc Lopez	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	18 000	100 %	19 700	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	0		0	
<i>Sous-total</i>	18 000	100%	19 700	100 %
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Juridique, fiscal, social	0		0	
Technologies de l'information	0		0	
Audit interne	0		0	
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0		0	
<i>Sous-total</i>	0		0	
<b>TOTAL</b>	18 000	100 %	19 700	100 %

Exercice 2007/2008	KPMG		Marc Lopez	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	17 000	100 %	19 700	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	0		0	
<i>Sous-total</i>	17 000	100%	19 700	100 %
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Juridique, fiscal, social	0		0	
Technologies de l'information	0		0	
Audit interne	0		0	
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0		0	
<i>Sous-total</i>	0		0	
<b>TOTAL</b>	17 000	100 %	19 700	100 %

## VII. – Rapports généraux des Commissaires aux comptes

---

### A. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2010 sur :

- ✓ le contrôle des comptes consolidés de la Société IGE+XAO S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ la justification de nos appréciations ;
- ✓ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 3 « principes comptables et base de préparation aux états financiers – constatation du chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 5 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse Labège, le 29 novembre 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Marseille, le 29 novembre 2010

Marc Lopez

Christian Libéros  
*Associé*

## **B. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2010, sur :

- le rapport des comptes annuels de la société IGE+XAO S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 4 des « principes comptables » intitulé « titres de participation des sociétés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Toulouse Labège, le 29 novembre 2010

Marseille, le 29 novembre 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Marc Lopez

Christian Libéros  
*Associé*

## **VIII. Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A.**

---

Exercice clos le 31 juillet 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la Société IGE+XAO S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

---

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Toulouse Labège, le 29 novembre 2010

Marseille, le 29 novembre 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Marc Lopez

Christian Libéros  
*Associé*

## IX. – Mise à disposition du rapport financier annuel

---

Le rapport financier annuel IGE+XAO est mis à disposition des personnes intéressées sur demande, adressée directement au siège de la Société IGE+XAO – 25-27 boulevard Victor Hugo –BP 90 312 – 31773 Colomiers Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : [rdestouches@ige-xao.com](mailto:rdestouches@ige-xao.com) / Tél. : 05 62 74 36 36 / Fax : 05 62 74 36 37. Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com) rubrique Investisseurs. Il a également fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'Information réglementée auprès de l'AMF.